9 55% 3 ans
euro
Sujet à modification sans préavis
659-4960
ScotiaMcLeod

LE SOLEIL

LOCATION D'OUTILS
LOU-TEC
QUÉBEC 871-6363
LÉVIS 835-3342
STE-FOY 653-3333
ST-GEORGES 228-1718
On est équipé!

MERCREDI 4 MARS 1992
QUÉBEC, 96E ANNÉE, NO 66
50 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD
LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 T.V.Q. 0.30 4.04
RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60¢ Plus T.P.S. T.V.Q.
50¢ Plus T.P.S. T.V.Q.

LES ARTS

Eric Burdon, un «Animal» dangereusement en forme

Le bar d'Auteuil était plein à craquer hier soir pour la toute première visite en nos murs d'Eric Burdon. De vieux fans qui rêvaient de revoir ou alors de voir au moins une fois le bonhomme sur scène mais aussi de plus jeunes animés par le même désir. **B-7**

LE SPORT

La punition d'Owen Nolan a porté ses fruits

De retour d'un « congé » forcé, Owen Nolan en a mis plein la vue hier, mais les siens ont dû se contenter d'une nulle de 4-4, face aux Sabres de Buffalo. **S-2**

L'ÉCONOMIE

Les Crustacés de Gaspé ferme pour la saison 1992

300 travailleurs saisonniers perdent temporairement leur emploi à la suite de la fermeture de l'usine de transformation de chair de crabe de Grande-Rivière. **B-1**

LE MONDE

Les civils armés exhortés de se retirer de Sarajevo

Le président de Boshie-Herzégovine a demandé hier aux civils armés marchant sur la capitale Sarajevo à ne pas entrer dans la ville et à retourner chez eux. **A-3**

LA CONSOMMATION

La guerre des prix de l'essence reprend de plus belle

Les consommateurs de la région de Québec profitent d'une guerre des prix qui permet d'obtenir de l'essence à 57,1 ¢ le litre, du jamais vu depuis mai 1989. **C-1**

L'INDEX

GÉNÉRAL	
Annonces classées	C-6 à C-11
Arts	B-7 et B-8
Bridge	C-10
Consommation	C-1 à C-3
Décès	C-11
Économie	B-1 à B-5
Éditorial	A-10
Horoscope	C-10
Le Monde	A-9 et A-11
Louis-Guy Lemieux	B-9
Où aller à Québec	B-8
Québec et l'Est	B-9 et B-10

TABLOÏD	
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Météo	S-16
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Sport	S-1 à S-13

LA MÉTÉO

Ensoleillé aujourd'hui avec quelques nuages, maximum -4 et minimum -17. Demain, ciel partiellement ensoleillé, max. 0 et min. -9. **S-16**

Beaudoin-Dobbie propose un fédéralisme dominateur

Bourassa rejette le rapport

Le premier ministre Bourassa rejette le rapport Beaudoin-Dobbie qu'il juge décevant en particulier parce qu'il propose un partage des pouvoirs qui s'inspire d'un « fédéralisme dominateur ».

LE SOLEIL

Sur cette « question clé » du partage des pouvoirs, M. Bourassa constate que le rapport reflète « un caractère dominateur du fédéralisme canadien avec lequel nous ne pouvons pas être d'accord ». Le premier ministre ne voit « pas de résultat concret » et ajoute qu'à « l'égard du calendrier qui se resserre de semaine en semaine, c'est décevant ».

Mais M. Bourassa qualifie par ailleurs le rapport de « sérieux » et souligne qu'il reste « encore deux autres étapes » à franchir avant de connaitre les véritables offres constitutionnelles du reste du Canada.

« On ne peut pas conclure dans l'immédiat et c'est l'avenir qui devra trancher », dit-il. M. Bourassa maintient qu'un arrangement acceptable de la fédération canadienne demeure « le meilleur choix » pour le Québec.

Dans l'immédiat, le premier ministre amorce une certaine réintégration du Québec au sein du processus constitutionnel en déléguant des observateurs à la prochaine réunion fédérale-provinciale sur la constitution. Ces observateurs pourront fournir aux autres gouvernements « des informations de nature technique ».

Suite A-2, Bourassa...

☐ Des souverainistes appuient Bourassa **page A-4**

☐ Parizeau tend la main aux libéraux **page A-4**

☐ L'éditorial: le fédéralisme dominateur **page A-4**

Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Le premier ministre Robert Bourassa et le ministre des Affaires constitutionnelles Gil Rémillard, à leur arrivée à la conférence de presse d'hier.

Le meilleur depuis 125 ans

— *Mulroney*

LE SOLEIL

OTTAWA — Quelques minutes après que Robert Bourassa eut affirmé qu'il y avait bien peu dans le rapport Beaudoin-Dobbie relativement au partage des pouvoirs, Brian Mulroney soutenait de son côté qu'il s'agissait des arrangements les plus généreux jamais offerts aux provinces depuis le début de la Confédération.

« Je vais commenter (dans les prochains jours) le rapport qui contient les dispositions les plus détaillées, les plus globales et les plus généreuses en faveur des provinces depuis 125 ans. Depuis 125 ans... » a établi et martelé M. Mulroney à l'issue d'une rencontre d'une heure et

Suite A-2, Mulroney...

Abitibi-Price investira dans la formation à Chandler

Un an de sursis pour Gaspésia

CHANDLER — Le président du groupe et le principal administrateur des usines du Québec pour Abitibi-Price ont dit, hier, qu'ils ne pouvaient garantir l'avenir de l'usine Gaspésia, ou de toute autre du groupe, si les conditions de marché ne s'améliorent pas d'ici un an.

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

Le président Ron Oberlander et Marcel Beaudoin, vice-président des usines québécoises pour le groupe ont toutefois expliqué hier à Chandler que la compagnie était prête à investir davantage dans la formation du capital humain et qu'ils croyaient encore en l'avenir de la Gaspésia, qui emploie 625 personnes.

« Les travailleurs de Chandler ont fait une bonne job l'année passée. Ils ont mérité cette chance », a déclaré M. Oberlander, qui terminait hier une série de rencontres de deux jours avec l'ensemble des travailleurs et dirigeants de l'usine.

M. Beaudoin a mentionné que l'entreprise avait investi 7 millions $ en formation de main-d'oeuvre en 1991 et qu'elle était prête à dépenser encore plus cette année pour améliorer l'efficacité et la qualité du travail à cette usine.

Les deux hommes, accompagnés de représentants du New York Times, entreprise qui détient 49 % de la Gaspésia, ont été catégoriques concernant les menaces de fermeture éventuelle de l'usine, à moins d'un redressement du marché du papier.

« Depuis ma visite de l'an passé, on a réduit de 40 $, ou 8%, le coût de production de la tonne de papier. Mais le prix sur le marché a baissé de 100 $ la tonne », a expliqué M. Oberlander, pour indiquer que de telles pertes ne pourraient être absorbées bien longtemps. Abitibi-Price a perdu 69 millions $ en 1991, une performance moins pire que bien d'autres

Suite A-2, Gaspésia...

Myriam et Joé honorés au Colisée

Le Soleil, Patrice Laroche

Les Nordiques ont honoré hier les deux médaillés de la région de Québec aux Jeux d'hiver d'Albertville. Myriam Bédard et Joé Juneau ont procédé à la mise au jeu entre l'équipe locale et les Sabres de Buffalo. Lire l'entrevue avec Joé Juneau en page S-2.

Le FBI révise le dossier JFK

DALLAS, É.-U. (AFP, AP) — Le Federal Bureau of Investigation (FBI) américain a repris certains éléments de l'enquête sur l'assassinat du président John F. Kennedy, et prévoit d'appliquer les techniques d'investigation actuelles à des documents de l'époque.

« Nous ne sommes pas en train de rouvrir le dossier Kennedy lui-même (...) mais, comme toujours, nous vérifions toute nouvelle information », a déclaré M. Olivier B. Revell, responsable de l'agence du FBI de Dallas (Texas), tout en reconnaissant enquêter également sur « certains autres éléments » qu'il n'a pas voulu préciser.

Le FBI a ainsi interrogé à nouveau deux vagabonds qui avaient été interpellés après l'assassinat du président Kennedy le 22 novembre 1963, les dossiers de leurs interrogatoires ayant été redécouverts récemment, selon la police fédérale américaine.

Dans son film « JFK » actuel-

Suite A-2, Enquête...

SALON DES CAMPS D'ÉTÉ DU YMCA Québec
Du 11 au 14 mars 1992, dans le mail est à Place Laurier
Animation, informations et inscriptions sur place

JOURNÉE PORTES OUVERTES
7 MARS 1992
- Activités de plein air gratuites au Centre de plein air éducatif 4 Saisons, Lac-Sergent
- Informations et inscriptions sur place
- Transport gratuit par autobus en partance de Place Laurier si désiré; réservation nécessaire au 527-2518

CONCOURS "C'EST SUPER" PLUS DE 8 500$ EN PRIX
- 3 bourses d'études d'une valeur possible de 2 000 $ chacune
- 500$ en matériel scolaire
- 500$ en matériel encyclopédique
- 1 camp de séjour
- 5 camps de jour

NE MANQUEZ PAS DE PARTICIPER : TIRAGE LE 14 MARS 1992 À PLACE LAURIER
Surveillez le mot clé sur les ondes de TELÉ 4 et inscrivez-le sur le coupon de participation reçu à votre école. Déposez-le à la Librairie Place Laurier ou au Spécialiste du stylo à Place Laurier.
* Voir règlements du concours disponibles au YMCA.

RENSEIGNEMENTS : 835, boul. Saint-Cyrille Ouest (418) 527-2518

Suites de la première page

Bourassa...

Au cours de sa conférence de presse fort attendue et qui était télédiffusée et radiodiffusée en direct, M. Bourassa s'est félicité que le comité Beaudoin-Dobbie ait sonné le glas du projet de centralisation à Ottawa des pouvoirs économiques.

C'est la révision du partage qui est l'objectif du Québec, dit-il. Or, ce n'est pas là-dessus que le rapport est « le plus limpide ». M. Bourassa admet la nécessité de donner au fédéral « des pouvoirs de coordination » mais ce qu'il voit dans le rapport, c'est « un réflexe de dominateur, de fédéralisme dominateur. C'est-à-dire qu'eux considèrent qu'ils doivent être présents dans tous les secteurs et qu'à toutes fins pratiques, ils pourraient y avoir le dernier mot ».

Le premier ministre note aussi que le rapport Beaudoin-Dobbie se rapproche de ce que contenait l'accord du lac Meech en ce qui touche au droit de veto. À ce sujet, son conseiller Jean-Claude Rivest précisait hier sur les ondes de CKAC que le choix du gouvernement Bourassa, c'est la cinquième possibilité soumise par le comité fédéral, soit celle qui accorde au Québec un veto total, y compris sur la création de nouvelles provinces.

Sur pratiquement toutes les autres matières, le premier ministre exprime des réserves face aux recommandations du comité fédéral. D'accord avec la charte sociale, il veut bien vérifier cependant qu'avec cette disposition, « ce ne sont pas les tribunaux qui décident des impôts des contribuables ».

À propos du Sénat, M. Bourassa dit oui à une chambre haute élue et efficace mais constate qu'on propose d'y réduire la représentation du Québec et que « tout cela devra être examiné de très près ». Il indique aussi que la limitation du pouvoir fédéral de dépenser dans des champs de compétence provinciale paraît moins étanche que dans Meech.

Et il y a la clause de société distincte, qui demeure « le problème le plus important quand on veut comparer avec l'accord du lac Meech ». M. Bourassa affirme qu'il n'est pas facile de refléter le nécessaire équilibre entre la responsabilité de protéger et promouvoir la culture française et la protection et le développement de la minorité anglophone du Québec.

« Ce qui est souhaitable, dit-il, c'est qu'on se rapproche le plus possible de l'accord du lac Meech. » Dans Meech, estime le premier ministre, on avait « l'idéal » quand « on parlait de dualité linguistique comme caractéristique fondamentale et on parlait également de la promotion » de la société distincte. Néanmoins, M. Bourassa fait remarquer que le rapport Beaudoin-Dobbie maintient intacte la possibilité de recourir à la clause dérogatoire ou nonobstant.

Le premier ministre attend maintenant le dépôt au Parlement fédéral d'une résolution constitutionnelle, ce qui est prévue pour la mi-avril. Puis, plus tard au printemps, viendront les offres véritables, après discussions entre Ottawa et les autres provinces sur la base de la résolution d'avril.

Gaspésia...

firmes oeuvrant dans le même secteur.

La Gaspésia à vendre ?

Questionné au sujet des rumeurs de mise en vente de l'usine, M. Oberlander a rétorqué que « tous nos actifs sont à vendre si on peut trouver quelqu'un qui va payer le prix que l'on demande ». La Gaspésia ne fait pas exception mais il ajoute qu'il n'avait pas vu une seule fabrique de papier-journal vendue à bon prix au cours des deux dernières années.« Une de nos politiques est de vendre des actifs. On en a vendu pour 90 millions $ en 1991 », poursuit-il pour indiquer qu'en affaires, « tout est toujours à vendre ».

Outre les objectifs d'améliorer davantage l'efficacité des méthodes de travail pour réduire les coûts à la Gaspésia, les dirigeants de la firme comptent augmenter la part de papier recyclé entrant dans la production, conformément aux exigences américaines.

« Nous aimerions aussi que la qualité du papier produit ici soit plus soutenue. Huit des 127 clients de la Gaspésia disent que ce papier est le meilleur. Si 50 des 127 clients pouvaient affirmer cela quand je reviendrai l'an prochain, je dirai oui à la sécurité d'emploi », résume M. Oberlander, qui n'écarte pas d'autres mises à pied à Chandler si le contexte l'exige et qui avoue préférer payer un salaire supérieur à un moins grand nombre d'employés.

Les employés de la Gaspésia retournent au travail dimanche après le deuxième arrêt de production de deux semaine de l'année 1992.

Mulroney...

demie avec son homologue provincial, Clyde Wells de Terre-Neuve.

Le premier ministre canadien avait précédemment affirmé que ni lui, ni son invité dans la capitale fédérale n'avaient pris connaissance des propos précis de M. Bourassa et que ni un ni l'autre n'allaient en conséquence les commenter. « On m'a dit que sa réaction était largement positive et qu'il a vu le rapport sous un jour constructif. Et c'est encourageant. »

Malgré l'insistance, il n'a donc pas voulu réagir au qualificatif de « fédéralisme dominateur » utilisé par son vis-à-vis québécois. Le chef conservateur s'est même montré irrité à un certain moment, alors qu'une autre question posée référait au terme « décevant » employé par M. Bourassa pour décrire la section relative au nouveau partage des pouvoirs.

« Pourquoi choisissez-vous un élément où il était moins positif, moins enthousiaste ? Je n'ai pas vu sa réaction globale, mais je préfère, étant un optimiste moi-même, qu'on regarde ça de façon constructive, et on me dit que c'est ce que le gouvernement Bourassa a fait aujourd'hui. »

Quant à la décision annoncée par ce dernier d'envoyer des hauts-fonctionnaires mais pas le ministre des Affaires intergouvernementales Gil Rémillard à la prochaine rencontre fédérale-provinciale sur la Constitution la semaine prochaine, M. Mulroney ne s'est pas offusqué. C'est au premier ministre de choisir ses représentants, a-t-il dit.

En attendant, le fait que M. Bourassa puisse avoir des inquiétudes sur certains aspects du rapport est une chose possible selon M. Mulroney. De toute façon, en vertu de la Constitution, c'est à l'ensemble des premiers ministres provinciaux et fédéral qu'il reviendra d'évaluer le rapport du Comité mixte du Sénat et de la Constitution sur le renouvellement du Canada.

« La réforme ne peut être faite unilatéralement par le fédéral, cela doit être fait en coopération avec les provinces. » Par cette phrase, M. Mulroney répondait cependant de toute évidence au premier ministre ontarien Bob Rae. La veille, ce dernier avait mis en garde le fédéral de ne pas oublier de faire participer pleinement les provinces à l'élaboration des offres finales. Le processus d'examen conjoint sera mis en marche avec la rencontre entre M. Clark et les représentants provinciaux la semaine prochaine, a répété M. Mulroney.

Il a conclu en louant le travail des membres du comité Beaudoin-Dobbie, nommant explicitement chacun des trois grands partis. Quant à leurs détracteurs, citant nommément le Bloc québécois et le Parti québécois, il ne sera jamais possible de les satisfaire, « leur litanie traditionnelle étant prévisible. » Ceux qui prétendent qu'il n'y a rien là-dedans n'ont clairement pas lu le rapport à son avis.

À ses côtés, le premier ministre Clyde Wells s'en est tenu aux questions relatives à la surpêche, qui menace l'avenir de toute l'industrie terre-neuvienne. Il était venu expressément de sa province pour discuter avec M. Mulroney des moyens conjoints à prendre pour éviter la catastrophe. Les deux hommes doivent cependant faire le point sur le dossier constitutionnel la semaine prochaine.

Enquête...

lement sur les écrans américains, le réalisateur Oliver Stone cite notamment la disparition de ces trois dossiers pour défendre sa thèse de la conspiration contre le président.

« JFK », qui a déclenché une vaste polémique aux États-Unis, reprend des extraits d'un célèbre film amateur montrant la scène du drame peu avant le passage du cortège présidentiel, où les trois vagabonds apparaissent rasés de frais et les chaussures bien cirées. Certains sceptiques face à ces clochards distingués y voyaient une preuve de leur implication dans la « conspiration ».

Les trois hommes avaient été arrêtés mais jamais interrogés par le FBI. Celui-ci a retrouvé leur trace, et en a interrogé à nouveau deux d'entre eux, car le troisième est décédé. John Forrest Gedney, qui vit maintenant à Melbourne (Floride), et Harold Doyle qui habite à Klamath Falls (Oregon), « ont tous deux déclaré qu'ils sortaient d'une mission religieuse où on leur avait donné de la nourriture et permis de se laver, et qu'ils se rendaient à la gare », a précisé M. Revell. Le FBI n'a trouvé aucun lien ni aucune information nouvelle avec l'assassinat du président.

Ce film-amateur montre de nombreuses autres personnes attendant le passage du cortège présidentiel, ainsi que la façade de l'immeuble d'où Lee Harvey Oswald a tué le président Kennedy, selon les conclusions de l'enquête officielle.

Le FBI a l'intention de soumettre ce document en 8mm tourné peu avant l'assassinat aux nouvelles techniques d'analyses photographiques qui n'existaient pas il y a 28 ans. La commission officielle Warren avait conclu qu'Oswald avait agi seul.

«Il y a deux-trois choses qu'on voudrait regarder», a dit Oliver Revell, qui n'a pas donné d'autres précisions.

L'existence du film est connue depuis plusieurs années. Il ne s'agit pas du célèbre «film Zapruder», un autre film en 8mm filmé par un amateur (Abraham Zapruder) et sur lequel on voit Kennedy au moment où il est touché.

Le maire de St-Michel s'en va la tête haute

SAINT-MICHEL — Le maire de Saint-Michel de Bellechasse, M. Maurice Vézina, a annoncé hier qu'il n'en appelerait pas du jugement rendu il y a un mois par la cour supérieure le rendant inhabile à exercer ses fonctions de magistrat pour les cinq prochaines années.

LE SOLEIL

Rappelons que le 4 février, à la suite d'un procès découlant d'une plainte d'un citoyen de cette municipalité, le juge Yvan Migneault a conclu qu'au moment de faire en tant qu'élu sa déclaration d'intérêts en 1986 et 1990, le maire Vézina avait contrevenu à la loi en omettant de mentionner qu'il possédait des intérêts situés dans sa municipalité ou dans la MRC de Bellechasse.

M. Vézina avait alors 30 jours pour en appeler de cette décision.

Disant respecter l'opinion du juge dans cette affaire, M. Vézina poursuit dans une lettre remise aux journalistes hier matin : « Ce jugement, et j'insiste là-dessus, ne laisse entendre en aucun moment que mon omission m'aurait placé en conflit entre l'intérêt public et mon intérêt particulier tout au long de la période où j'ai présidé aux destinées de l'administration municipale de Saint-Michel ».

Conseiller de cette municipalité d'environ 1800 habitants de 1950 à 1964, M. Vézina est un agriculteur-éleveur qui était maire depuis novembre 1981.

Il affirme quitter la mairie la tête haute et ne nourrir aucun ressentiment ni vengeance contre qui que ce soit même s'il se pose de sérieuses questions sur les motivations de ceux qui ont lancé ces procédures judiciaires contre lui.

Il indique ne pas renoncer pour autant à d'éventuelles autres charges publiques.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 3-03-92
4-7-8
9-8-1-6

LE TRENTE ET UN®

NOTRE EXCLUSIVITÉ

L'IMPER COURT

À PARIS, À LONDRES IL EST PARTOUT!... VOUS RECONNAÎTREZ CE NOUVEAU STYLE RAGLAN À SA FORME AMPLE, PLUS COURTE... EMPIÈCEMENT CAMOUFLAGE CONTRASTANT SOUS LE LARGE COL TAILLEUR, RIVETS ET OEILLETS MÉTALLIQUES AUX POCHES, AU BAS. MICROFIBRE COTON ET NYLON HYDROFUGE. COULEUR CRÈME. 38 À 44... 375.00

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LE SOLEIL

Les allégations de l'agent Gagné rejetées

Les policiers de Gatineau réclament des excuses

Le juge Orville Frenette, de la cour supérieure, a rejeté la requête de l'agent Pierre Gagné, de la police de Sainte-Foy. Ce dernier poursuivait au civil quatre policiers municipaux de Gatineau pour brutalité. Il réclamait 25 000 $.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Le juge Frenette a rendu sa décision le 10 janvier. Il a rejeté la requête de l'agent Gagné parce que le délai de six mois était expiré.

Des excuses

À la suite de ce jugement, l'Association des policiers de Gatineau a envoyé, lundi, une mise en demeure à Pierre Gagné, l'enjoignant de rétracter les propos qu'il avait émis dans les médias, en juillet 1991, sur les quatre policiers de Gatineau. « Pierre Gagné a 15 jours pour s'exécuter. Au-delà de ce délai, l'Association des policiers de Gatineau pourrait intenter des poursuites contre l'agent fidéen », souligne Robert Charbonneau, le président de l'Association.

20 ans de service

Pierre Gagné, qui compte plus de 20 ans de service au sein de la police de Sainte-Foy, alléguait avoir été battu, arrêté illégalement en plus de s'être vu refuser tout droit à un avocat. Il réclamait 25 000 $ en guise de compensations pour préjudices moraux, pertes de vacances et de jouissances de la vie et en dommages exemplaires en vertu de la Charte québécoise des droits et libertés.

Les événements ayant entraîné cette action civile se sont déroulés le 30 juin 1990. L'agent Gagné se trouvait alors avec un groupe d'amis dans un club de danseuses nues, sur le boulevard Greber, à Gatineau. Dans le relevé des faits présenté dans la poursuite, l'agent Gagné indiquait que quatre agents de Gatineau s'étaient rués sur lui, l'avaient projeté sur le coffre d'une auto-patrouille, l'avaient menotté et arrêté.

Quatre policiers

Les quatre policiers en cause sont Jean Hotte, Eddy Fréchette, Claude Galarneau et Marc Robert. Ils auraient en outre conduit l'agent Gagné à leur quartier général en omettant de l'aviser de ses droits.

Une poursuite au criminel a également été intentée contre l'agent Pierre Gagné, relativement à ces événements. La cause sera entendue le 2 juin au palais de justice de Hull.

Des patrouilles armée-police déployées dans la capitale

Paix précaire en Bosnie-Herzégovine

BELGRADE (AFP, Reuter) — Le président de Bosnie Herzégovine et leader du Parti d'Action démocratique (musulman et majoritaire), Alija Izetbegovic, et le chef du Parti Démocratique Serbe (PDS) Radovan Karadzic, ont demandé, la nuit dernière, à « tous les civils armés » de se retirer des rues de Sarajevo où le calme semblait revenir.

Le président de Bosnie-Herzégovine avait déclaré plus tôt que que des Serbes marchaient sur sa capitale, Sarajevo. Il les avaient exhortés à ne pas entrer dans la ville et à retourner chez eux.

L'appel a été lancé à l'issue d'une réunion des deux leaders avec le commandant du corps d'armée de Bosnie-Herzégovine, le général Milutin Kukanjac.

Les premières patrouilles mixtes armée-police ont été déployées dans les rues de la capitale bosniaque, ont indiqué à l'AFP des sources policières de la capitale bosniaque.

Ces sources ont précisé que ces patrouilles sont composées de deux jeep Land Rover de la police et d'un véhicule blindé léger de l'armée yougoslave.

La police a indiqué que la plupart des barricades érigées la veille ont été levées par la police « aidée par la population ».

La tension entre les Musulmans, communauté dominante en Bosnie-Herzégovine, et les Serbes, qui constituent un tiers de sa population, est montée après le référendum du week-end dernier sur l'indépendance de cette république yougoslave.

Selon les autorités, 99,43 % des électeurs qui ont voté se sont prononcés pour l'indépendance. Le taux de participation a été de 63,4 % sur 3,1 millions d'inscrits. Les Serbes ont boycotté le référendum.

Les Musulmans représentent 41 % de la population bosniaque et leurs alliés croates 17 %.

Par ailleurs, les corps de deux jeunes musulmans, atteint par des balles provenant de l'équipement militaire yougoslave, ont été retrouvés hier à Cemerno, près de Gacko (sud-est de la Bosnie-Herzégovine), région où les Serbes forment la grande majorité de la population, a indiqué mercredi un porte-parole de la police bosniaque à l'AFP.

Les deux jeunes gens avaient été vus vivants pour la dernière fois attablés à un café en compagnie d'un réserviste de l'armée yougoslave et d'un civil. Des douilles de balles appartenant aux équipements de l'armée fédérale ont été retrouvées près des corps.

Un haut responsable de la police avait par ailleurs fait état à la télévision de Sarajevo d'une sixième victime des violences inter-communautaires qui se sont déroulés à Sarajevo dimanche et lundi.

Photo Associated Press

Ces militaires Croates montaient la garde, hier matin, près d'un pont détruit entre les villages de Brest, tenu par les Croates, et Petrinja, contrôlé par l'armée.

« Le contexte économique n'est toutefois pas idéal, les industries vont maugréer ».

Québec publie son nouveau règlement aujourd'hui

Les grands pollueurs payeront plus

Plus tu pollues, plus tu paies ! Québec entend faire un pas de plus vers ce principe en dévoilant aujourd'hui son projet de règlement sur les rejets industriels où il prévoit fixer le prix de ses attestations sur l'assainissement en fonction des contaminants émis dans l'air ou dans l'eau.

LE SOLEIL

Selon les informations recueillies par LE SOLEIL, la vente de ce nouveau type de permis rapportera 2,3 million $ en 1993-1994. Les revenus passeront à 3,5 millions $, l'année suivante, et à 5,6 millions $, en 1995-1996.

Les attestations remplaceront les certificats d'autorisation. Les tarifs pour les obtenir varieront selon la quantité de polluants, mais aussi selon les secteurs d'activités et selon les entreprises.

L'idée de remettre des attestations a été lancée par l'ex-ministre libéral Clifford Lincoln, en 1988. Ce dernier y voyait un outil pour contrôler les rejets de 630 industries québécoises. Son successeur à l'Environnement Pierre Paradis a reçu mercredi le feu vert de son gouvernement pour son projet de règlement qui rejoindra, dans un premier temps, le tiers des entreprises visées par M. Lincoln.

Les pâtes et papiers — et leur soixantaine d'usines — devraient apparaître en tête de liste des priorités. Suivraient les secteurs des mines — une cinquantaine de compagnies visées —, de la métallurgie et celui de la chimie et du pétrole.

Même si les sommes ne semblent pas considérables, il faut s'attendre à ce que les entreprises se montrent guère enthousiastes vis-à-vis de ce permis d'exploitation nouveau genre. D'autant plus que ces dernières ont émis des commentaires négatifs lorsque consultés sur le projet : certaines ont fait savoir au ministère que les normes seront multipliées et que la « paperasse » administrative entraînera des coûts nouveaux et inutiles.

« Le contexte économique n'est pas idéal, les industries vont maugréer », prédit une source à l'Environnement. Elle s'attend aussi à ce que les groupes environnementaux trouvent que la mesure n'exige pas assez des pollueurs.

L'annonce du ministre Paradis ne devrait pas apporter de nouveaux éléments au dossier des redevances à imposer aux usines. Cette « taxe pour pouvoir polluer », comme l'ont baptisé les « Verts », fait toujours l'objet de discussions au ministère.

Dans un document remis au Conseil des ministres, M. Paradis avançait que les redevances pourraient totaliser 66 millions $ dans cinq ans. Cette estimation ne tiendrait plus, d'après les nouveaux scénarios élaborés au ministère de l'Environnement.

Central Guaranty souhaite opérer le Manoir Saint-Castin dès cet été

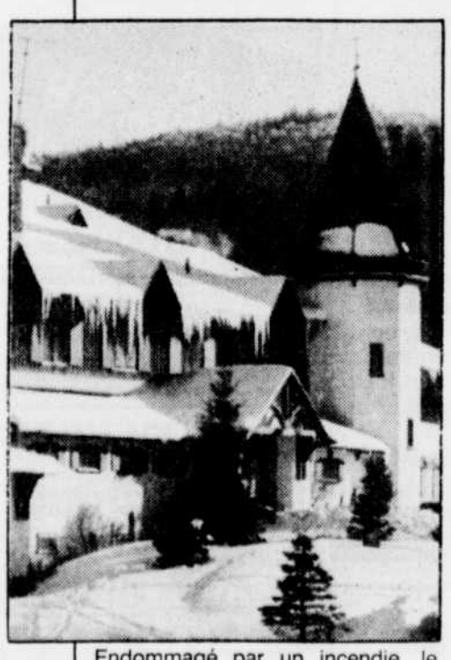

Endommagé par un incendie, le Manoir Saint-Castin dort depuis le mois de janvier 1991.

Le trust Central Guaranty souhaite que le Manoir Saint-Castin soit en opération dès l'été prochain, même si les réclamations relatives à l'incendie de janvier 1991 ne sont pas encore complètement payées.

LE SOLEIL

M. Claude Gaudreau, directeur de la succursale de Québec de Central Guaranty, a précisé hier que cette compagnie n'a pas encore exercé la prise de possession qu'elle peut exercer dans cette faillite, en vertu d'une garantie hypothécaire de 1,2 million $.

Mais il a fait part de démarches visant à compléter les réparations qui s'imposent pour rouvrir le bâtiment. Ces travaux doivent être exécutés d'ici deux à trois semaines. Plus tard suivront l'équipement et les installations d'accueil de l'établissement hôtelier.

Porte-parole du syndic Jean-Germain Huot et Associés, Mme Sylvia Mainguy a par ailleurs déclaré que le dossier de cette faillite n'a pas avancé depuis l'assemblée des créanciers. Elle n'a pas encore été informée d'une décision de Central Guaranty de prendre possession du manoir. Le syndic doit être avisé à l'avance qu'une telle option doit être mise en action.

À l'occasion de l'assemblée des créanciers tenue à Québec, le 19 novembre dernier, la Banque Royale a refusé une proposition de relance présentée par le duo Jacques Lafleur et Raynald Parent, considérant qu'elle était vouée à l'échec. Le refus des assureurs, notamment la Sun Alliance, de verser les indemnités d'assurances pour cause d'incendiat, a mis les créanciers garantis en situation de se résigner à une perte nette d'environ 1,3 million $.

Selon le représentant de Central Guaranty, cette compagnie a confié à ses procureurs le mandat d'intenter les procédures nécessaires au paiement des réclamations encore partiellement en litige avec les assurances. Le montant des dommages est susceptible de changements.

Au sujet de la réouverture du Manoir Saint-Castin, M. Gaudreau a remarqué que la prise de possession est envisagée, mais ne sera pas nécessairement la solution définitive.

D'autres scénarios sont à l'étude. Des personnes ont manifesté leur intérêt à agir comme opérateurs de l'établissement hôtelier, sans en devenir nécessairement les propriétaires. Des négociations se poursuivent activement à ce sujet.

QUÉBÉCOIS EXERCEZ VOTRE
OPTION

Pour les chefs de file nationalistes du PLQ

Ottawa est sur la mauvaise voie

Ottawa est sur la mauvaise voie, constatent les libéraux nationalistes qui croient de moins en moins que des offres constitutionnelles acceptables finiront par être présentées au Québec.

LE SOLEIL

Heureux de l'accueil réservé hier par leur chef Robert Bourassa au rapport Beaudoin-Dobbie, les chefs de file nationalistes du PLQ disent avoir été surpris que le comité fédéral ait accouché de si peu.

Le verdict le plus catégorique est venu de Michel Bissonnette, l'ancien président de la Commission jeunesse libérale et ex-membre du comité Allaire, qui a élaboré la politique constitutionnelle adoptée par le dernier congrès libéral.

Selon lui, le rapport Beaudoin-Dobbie « est un aveu de l'incapacité du Canada anglais de pouvoir se réajuster et de proposer un nouvel ordre constitutionnel ». M. Bissonnette « pourrait bien avoir raison », convient Me Jean Allaire qui ajoute que « tempus fugit et rapido ».

L'actuel président des jeunes libéraux, Mario Dumont, se dit d'autant plus « surpris par le peu de contenu » du rapport que les informations publiées le weekend dernier, avant que le texte fédéral ne soit disponible, laissaient croire qu'il y « aurait au moins deux ou trois pouvoirs pour le Québec ».

M. Dumont est heureux que le premier ministre Bourassa ait clairement fait comprendre que le rapport Beaudoin-Dobbie n'est pas acceptable.

« On ne pouvait pas s'attendre qu'il mette le poing sur la table en disant : c'est la fin du processus. Même les militants nationalistes du parti y sont engagés. Quand on a accepté le rapport Allaire, on a dit : on s'engage dans un processus et on va le mener à terme et ça se termine avec un référendum l'automne prochain. »

Sur le contenu du rapport Beaudoin-Dobbie, M. Dumont s'attache particulièrement, comme M. Bourassa, aux recommandations sur le partage des pouvoirs. Le mécanisme proposé dans le rapport pour la conclusion d'accords intergouvernementaux est clairement insatisfaisant, surtout qu'on « ne sait pas qui va être au pouvoir dans trois ans ».

Réaction Allaire

Disant être resté sur sa faim quand il a lu le rapport, Me Jean Allaire renchérit en soulignant que le mécanisme de délégation réciproque qui est proposé, en nécessitant un renouvellement tout les cinq ans, ne ferait « qu'entretenir la chicaine et la confrontation ».

Selon lui, ce que propose Beaudoin-Dobbie, « ce n'est pas du vrai fédéralisme » et il se rallie au constitutionnaliste Jose Woerling qui voit des reculs sur quatre des cinq demandes qui ont conduit à l'accord du lac Meech.

M. Allaire se dit particulièrement inquiet face à ce qui est proposé à propos du partage des pouvoirs, évidemment, mais aussi relativement au pouvoir de dépenser d'Ottawa et quant à son pouvoir déclaratoire. Et il souligne « les dissidences des partis d'opposition sur des points majeurs ».

Il ne voit pas ce que le gouvernement Bourassa ou le PLQ pourraient faire de plus, maintenant, pour susciter de meilleures offres. « À force de crier au loup, les gens n'écoutent plus. Est-ce que c'est ça qui se passe ? Je ne sais pas ; je ne crois pas ; j'espère que non. »

La réaction du gouvernement du Québec au rapport Beaudoin-Dobbie

Des souverainistes appuient Bourassa

MONTRÉAL (PC) — Selon le chef syndical Gérald Larose, le premier ministre Robert Bourassa « vient de réaliser que, pour ce qui lui tient le plus à coeur, la société distincte, l'essentiel lui échappe ».

« Parce que Beaudoin-Dobbie impose des contraintes juridiques, à commencer par l'épanouissement des minorités. Il obtient donc confirmation de ce qu'il recherche, mais par la négative », a déclaré hier M. Larose, à la suite des propos tenus à Québec par le premier ministre.

M. Bourassa, ajoute le président de la CSN, a également vu qu'« il est loin du compte quant au partage des pouvoirs ». Son observation sur le « réflexe dominateur du fédéral dans tous les secteurs », estime M. Larose, « ce sont de très gros mots dans la bouche de M. Bourassa ».

Selon Jean Lapierre, député fédéral de Shefford pour le Bloc québécois, M. Bourassa « n'a pas cédé face à ce rapport faible et insignifiant.

« Or c'est cela que le Canada anglais attendait, les simples mots "C'est une base de discussion" et ça ne lui est pas sorti de la bouche. C'est ce que le suppliaient de dire les Sharon Carstairs (libérale du Manitoba) de ce monde. »

Par contre Jean Dorion, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, juge « honteux que le premier ministre insiste lourdement pour dire que notre situation n'est pas la pire sur Terre »

« Ce n'est pas très habile, c'est dire à l'autre qu'il peut ambitionner, que le statu quo n'est pas si mal et que le Québec va s'en contenter ou presque. »

Parizeau tend la main aux libéraux

MONTREAL — Saisissant au vol les premiers signes de dissension au sein du parti gouvernemental, le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, a de nouveau tendu la main, hier, aux libéraux déçus des recommandations de la commission Beaudoin-Dobbie.

LE SOLEIL

« On a une certaine sympathie pour vous. Vous avez espéré longtemps qu'il vous viendrait du reste du Canada quelque chose qui correspondrait à vos aspirations. Vous ne l'avez pas eu et en un certain sens, plus ça va, moins vous en avez. »

M. Parizeau invite ces libéraux désabusés à se joindre aux troupes souverainistes pour forcer « le premier ministre et son quarteron de ministres fédéralistes irréductibles » à tenir le référendum sur la souveraineté.

Si tant est qu'on peut arriver, « venant de tous les horizons et de tous les partis », à cet « immense engagement », estime le chef péquiste, on pourrait « ouvrir la porte d'un peuple ».

M. Parizeau a profité du lancement de la campagne de promotion de la souveraineté et de la campagne de financement de son parti devant quelque 800 militants réunis dans un hôtel du centre-ville de Montréal, pour lancer cette invitation à l'aile souverainiste du PLQ.

Loin d'être impressionné par les réactions de M. Bourassa aux recommandations de BeaudoinDobbie, le chef péquiste choisit d'en rire. Sur le partage des pouvoirs « il montre les dents en disant que ca s'inspire d'un fédéralisme dominateur », raille M. Parizeau qui dit avoir cru un instant que M. Bourassa allait « tout casser ».

« Pas du tout! » constate le chef péquiste, puisqu'il choisit plutôt de reculer sur plusieurs points, dont le référendum pancanadien. Par sa conférence de presse d'hier, estime M. Parizeau, M. Bourassa a plutôt indiqué qu'il avait abandonné l'idée de faire pression sur le Canada anglais.

Gagner du temps

Pour le critique péquiste en matière constitutionnelle, Jacques Brassard, il ne fait aucun doute que M. Bourassa cherche encore une fois à gagner du temps et à reporter l'échéance référendaire prévue à la loi 150. « Il ne fait que ça depuis la mort de Meech. »

Interrogé en marge du caucus de l'aile parlementaire du PQ, à Laval, au nord de Montréal, M. Brassard soutient que cette stratégie de M. Bourassa vise essentiellement à maintenir l'unité au sein de son parti.

Le critique péquiste admet que le premier ministre Bourassa a exprimé des « réserves très sérieuses » sur le contenu du rapport Beaudoin-Dobbie. Parler de « fédéralisme dominateur, ce sont de gros mots dans la bouche de M. Bourassa quand on le connait », souligne-t-il.

Ce dernier se désole cependant de voir que le premier ministre choisit de persister « malgré tout dans la voie de la révision du régime fédéral même si tout lui indique » qu'une telle révision n'est « pas possible ». Une attitude d'autant plus inquiétante qu'en « persistant dans cette voie, il ne peut qu'aboutir à la capitulation et à la reddition ».

McKenna est pessimiste et Don Getty mécontent

FREDERICTON (PC) — Pour le premier ministre Frank McKenna, le remède aux maux constitutionnels du pays est encore largement hors d'atteinte.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a réagi avec prudence et une dose certaine de pessimisme au rapport du comité mixte spécial sur le renouvellement de la constitution, hier, en prédisant qu'il sera très difficile de résoudre les questions qui divisent si profondément le Canada.

« Mon impression est que nous en sommes encore assez loin », a-t-il répondu quand on lui a demandé s'il considérait le rapport comme un progrès dans la recherche d'une solution.

Getty

Pour sa part, le premier ministre de l'Alberta Don Getty n'approuvera jamais un accord constitutionnel qui accorderait des pouvoirs spéciaux au Québec. Il l'a répété, hier, en commentant le rapport du comité constitutionnel Beaudoin-Dobbie, qui a été rendu public dimanche.

« Je ne suis pas d'accord avec le principe de provinces de classe A et de provinces de classe B, a-t-il dit. C'est inacceptable. »

FABRICVILLE

4 DERNIERS JOURS se termine le 7 mars

VENTE EXPLOSIVE

CISEAUX KIDD & HENCKELS 25% de rabais sur le prix cour.

COTON ET POLY/COTON IMPRIMÉS Cour.: 5,98 - 6,98 m ÉCONOMISEZ JUSQU'À 71% 2,00 m

115 cm 100% NYLON TISSU "MIRO" Cour.: 4,98 m ÉCONOMISEZ 60% 2,00 m

115 cm POLY/RAYONNE "MIAMI" FIL CROISÉ Cour.: 7,98 m ÉCONOMISEZ 44% 4,49 m

ENCORE DES PRIX SPECTACULAIRES

	COUR.	SOLDE
SHIRTING DE COTON	5,98 m	3,99 m
TISSUS PRINTANIERS	14,98 m	9,99 m
POPELINE "TUSSORE"	7,98 m	5,99 m
IMPRIMÉS CALYPSO	7,98 m	5,99 m
TISSUS "CARROUSEL"	7,98 m	5,99 m
IMPRIMÉS MOSHINO	8,98 m	6,49 m
IMPRIMÉS FLEURETTE	6,98 m	4,99 m
TOILE PARACHUTE	8,98 m	5,99 m
VELOURS CÔTELÉ	4,98 m	3,49 m
IMPRIMÉS "MUPPETS"	6,98 m	4,99 m
TISSUS POUR COSTUME CIERRA	9,98 m	7,49 m
IMPRIMÉS TROPICANA	6,98 m	4,99 m

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 33 1/3%

115 cm POLYESTER DE FANTAISIE IMPRIMÉS Cour.: 9,98 - 14,98 m ÉCONOMISEZ JUSQU'À 60% 6,00 m

ARTICLES DE COUTURE ARTICLES SÉLECTIONNÉS: FILS, BOUTONS, ÉLASTIQUES, RUBANS, ÉPAULETTES 1/3 DE RABAIS

PATRONS McCALL 3 POUR LE PRIX DE 1 Sur présentation ou demande de votre carte d'or et à l'achat de tout tissu. Limite: 2 patrons par client

ET PLUSIEURS AUTRES RABAIS SENSATIONNELS EN MAGASIN!

120 MAGASINS À TRAVERS LE CANADA, MEILLEURE QUALITÉ - MEILLEURS PRIX

En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins

PLACE LAURIER 3e étage sur la promenade 651-3489

1505, RUE D'ESTIMAUVILLE Giffard 661-6128

L'Institut LISE WATIER

accueille au sein de son équipe

"LE GRAND MAÎTRE DE LA COIFFURE"

DONALD POULIN

Il vous invite à venir le rencontrer dans une atmosphère de détente, là où sont réunis tous les services beauté-santé dont vous rêvez.

333, Grande Allée Est

522-3333

Stationnement intérieur par la rue Taché

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: 17036788 Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688

Plus de 3 000 points offerts cette semaine dans LE SOLEIL

CLUB Multi points

PORTES CITIZEN EMBOSSÉES

SEULE 24 et 30 po 39,99

PLIANTE 24, 30, 36 po 43,99

PRÉMONTÉE réversible, cadre 3 1/2 po, pentures et arrêt inclus, 24, 30, 32 po 50,99

MARQUETERIE DUBO 12x12 po, prévernie, bouvetée, paquet de 10 pi² Merisier rustique 13,89 pqt Chêne rustique 14,89 pqt

ENSEMBLE DE PATTES PLIANTES 13$ DESSUS DE TABLE 30x60 po blanc, fini bois au choix 29$

CONTRE-PLAQUÉ B.C.Fir sélect bouveté 5/8 po 19,89 Épinette sélect bouveté 5/8 po 17,99

PANNEAU DE MÉLAMINE 1re qualité 5/8 po x 4 x 8 pi blanc, amande, gris 19,49

PEINTURE AU LATEX de qualité, 20 litres Scellant 49,89 Perle ou semi-lustré 52,29 Mat 44,59

CHAUFFE-EAU Giant 40 gallons 139$ 60 gallons 189$

Baptiste TOUCHATOU

445, boul. Pierre-Bertrand, Vanier, 687-2960

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au mercredi: 8h30 à 17h30, jeudi et vendredi: 8h30 à 21h, samedi: 8h30 à 17h. Prix en vigueur jusqu'au 10 mars 1992 ou jusqu'à épuisement des stocks.

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES SERVICE DE LIVRAISON

SALLE DE COUPE DE PRÉCISION POUR VOUS SERVIR 50c la coupe droite

RÉSULTATS loto-québec

LotoQuiz Tirage du 03-03/92

JEU DES CARTES

POSITIONS	1	2	3	4	5
JEU 1	10	4	R	9	D

ROULETTE

POSITIONS	1	2	3	4	5
JEU 2	13	14	14	5	13

GRANDE ROUE

POSITIONS	1	2	3
JEU 3	20	64	44

Banco Tirage du 03-03/92

4	7	13	14	21
24	26	27	31	41
42	45	46	55	60
66	67	68	69	70

Prochain tirage 04-03/92

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Le Soleil, Raynald Lavoie

Course de canards

La « Grande course des p'tits canards » au profit de la Fondation de l'hôpital Saint-François-d'Assise aura lieu pour une troisième année consécutive sur la rivière St-Charles, le 23 mai. Me Jean-Claude Simard, président du comité organisateur, M. Pierre Desroches, président d'honneur de la course et le Dr Gerard Roy, directeur général de l'hôpital, ont procédé hier au lancement de la campagne de levée de fonds.

SNC-Lavallin entreprendra de détruire des BPC à Manic 2

BAIE-COMEAU — Nouvelle première pour la Côte-Nord en matière de déchets toxiques : SNC-Lavallin et son partenaire américain Vesta Technology entreprendront des essais de destruction de BPC à Manic 2, près de Baie-Comeau, à la mi-avril.

LE SOLEIL

C'est ce qu'a indiqué le vice-président relations publiques de SNC-Lavallin Environnement, M. Yvon Charbonneau, hier à Baie-Comeau.

Les essais visent à démontrer l'efficacité de l'incinérateur mobile Vesta 200 à éliminer des déchets contaminés aux BPC, a ajouté M. Charbonneau.

Les tests se dérouleront sur ce même site d'entreposage d'Hydro Québec où ont été expédiés, il y a deux ans et demi, 30 conteneurs de déchets toxiques de Saint-Basile-le-Grand. À la fin de l'été 1989, l'arrivage avait provoqué sur la Côte-Nord une levée de boucliers historique et par la suite amené le gouvernement Bourassa à s'en tenir à 30 conteneurs plutôt qu'aux 160 initialement prévus.

Ces déchets de Saint-Basile, qui devaient partir 18 mois après leur arrivée, ne seront pas traités par SNC-Lavallin qui s'occupera plutôt de ceux d'Hydro.

Mais du moins l'organisme né de la crise des BPC, le Comité de vigilance de Manicouagan pour le traitement et l'élimination des BPC, voit-il l'opération d'un bon oeil parce qu'il a été mis au fait pas à pas du projet et qu'il lui a été permis de la négocier. Et aussi, dira son porte-parole Sylvain Ouellet, parce qu'elle permettra éventuellement de débarasser la région de tous ses BPC d'ici à 1993.

Le Vesta 200 a aussi le mérite d'être un appareil mobile, donc de détruire les déchets là où ils se trouvent. Bref, de quoi épargner à une région de devenir « la poubelle du Québec » comme le craignaient les militants verts en 1989, à Baie-Comeau.

C'est également très encadré par le ministère québécois de l'Environnement et le Comité de vigilance de Manicouagan que le programme d'essais de SNC-Lavallin se déroulera. Le Menviq, qui entend scruter à la loupe chacune des étapes de l'opération destruction, a notamment prévu de tout stopper si d'aventure l'environnement ou la santé publique devaient être menacés.

Toute l'opération se fera dans une maison de verre, a indiqué en substance M. Charbonneau de son côté.

L'opération prévoit néanmoins toute une bouchée de déchets pour le Vesta 200. Soit 1116 tonnes métriques de sols légèrement contaminés, 60,6 tonnes métriques d'huiles minérales contaminées et 16,1 tonnes métriques de BPC purs.

Ces déchets représentent 16 ou 17 % des déchets entreposés sur le site de Manic 2, en l'occurrence des liquides, des solides et divers appareillages contaminés, note Gianfranco Pazzuello, responsable des BPC chez Hydro.

Par la suite, des essais sur condensateurs contaminés aux BPC seront réalisés dans le cadre d'un protocole d'entente qui reste à mettre au point.

Au total, l'opération durera 120 jours. Soit temps nécessaire pour le montage des deux fours et des divers capteurs de l'incinérateur, les essais par étapes eux-mêmes d'une durée de 30 jours et, enfin, le démontage de l'appareil.

Le coût total des essais pourrait se situer autour de 3 millions $ dont une facture de 1,6 million $ pour Hydro qui s'est donné l'objectif de faire disparaitre tous ses BPC d'ici à 1995.

Pénitencier de Donnacona

Deux évadés sont aussitôt repris

Deux prisonniers du pénitencier de Donnacona ont pris la clé des champs, hier soir, au moment où ils arrivaient à l'établissement carcéral à bord d'un fourgon cellulaire. Ils ont été repris peu après leur évasion.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

L'évasion s'est produite à 19 h 35 hier. C'est le Centre de détention de Québec qui assurait le transport des prisonniers vers Donnacona. À l'arrivée du véhicule à la première barrière du pénitencier, les deux hommes avaient déjà forcé le grillage d'une fenêtre. Ils n'ont eu qu'à pousser la vitre, sortir et prendre leurs jambes à leur cou.

Les deux prisonniers avaient comparu hier au palais de justice de Québec. Il s'agit de Daniel Lamer, 27 ans, et de Patrick Gérard, 21 ans.

Lamer avait été condamné, en mai 91, à 18 ans d'emprisonnement pour enlèvement, séquestration, voies de fait, prise d'otage et plusieurs tentatives d'évasion. Son comparse Gérard avait été condamné à neuf ans et 10 mois de prison pour complot et prise d'otage.

Gérard a été repris 10 minutes après sa fuite par le personnel du Centre de détention et du pénitencier de Donnacon. Quant à Lamer, les policiers de la Sûreté du Québec et des gardes du centre de détention l'ont retrouvé caché sous un camion, le long de la route 138, non loin du pénitencier.

Ils ont été ramenés derrière les barreaux en attendant de comparaître aujourd'hui.

Une opération 100 a été déclenchée sitôt qu'a été annoncée la double évasion. Les policiers ont ratissé les routes 365 et 138. Les individus étant considérés comme très dangereux, les policiers craignaient une prise d'otage.

Pas de TPS ni de TVQ sur les livres à la
LIBRAIRIE PLACE LAURIER
(grand mail porte # 4)
Tous les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine
656 • 0157

L'ÉCOLE DE LANGUE LATINO-AMÉRICAINE
vous offre CE PRINTEMPS des cours
D'ESPAGNOL
de tous les niveaux (privés aussi).
Inscription jusqu'au 20 mars
Information : 652-1013

"VIVE LA DIFFÉRENCE"
Filet mignon
accompagné de 20 crevettes
9,95$
Encore une fois, tout montant de la TPS perçu sur votre addition vous sera remis en «dollars» rabais applicables sur vos prochains achats à La Boucherie Le Bifthèque.
SEULEMENT avec toutes les garnitures
Réservations pour groupe de 6 ou plus sur demande. Cartes de crédit principales acceptées.
LE BIFTHÈQUE
La plus grande maison du bifteck en ville.
5050, boul. Hamel, Québec
871-1717

15% DE RABAIS sur toutes LES LUNETTES SOLAIRES *SERENGETI*®
Serengeti est une marque déposée de Corning Glass Works, Corning N.Y.

LES LUNETTES DE SOLEIL AU RENDEMENT SANS ÉGAL
Protégez vos yeux des rayons ULTRA-VIOLETS toujours plus nocifs. Portez une SERENGETI, c'est le confort total pour vos yeux.
T-SHIRT SERENGETI GRATUIT
Profitez de notre remise de 15% et obtenez en plus un T-SHIRT SERENGETI GRATUIT.
Cette promotion se termine le 18 avril 1992.
Prix du Meilleur Commerce 1991 Le Choix Consommateur
OPTICIEN Jacques Langlois
LIMOILOU — 455, 3e Avenue 523-6690
SAINTE-FOY — 1113, route de l'Église 659-3616
MAIL CENTRE-VILLE — 460, Saint-Joseph Est (Édifice Holiday Inn) 529-9351

La Boucherie
Nos spéciaux en vigueur du 4 mars au 10 mars 1992.
Boston (surlonge désossée)
Tendre et savoureux morceau de boeuf de 12-14 lb, vieilli de 21 jours. Délicieux en rôtis ou biftecks.
2,99 lb 6,59 kg
Bifteck de tournedos
Tendre et succulent. Un vrai délice !
4,19 lb 9,24 kg
Petits pains frais
Succulents petits pains tout beaux, tout chauds, cuits sur place. Irrésistibles !
1,99 douz.
LE BIFTHÈQUE
Une fois que vous aurez dégusté nos grillades au restaurant, vous voudrez répéter l'expérience à la maison.

Venez rencontrer
— ÉDITH SEREI — FRANÇOISE STANTON
— LISE JULIEN — MANON RHÉAUME
— WINNIE FROHN — MARCEL CHARLAND
— SIMONE MONET-CHARTRAND
(Informez-vous de l'horaire des activités.)
SALON de la femme de Québec
4 au 8 mars 1992
DANS LES PAVILLONS DU PARC DE L'EXPOSITION PROVINCIALE
HEURES D'OUVERTURE :
MER. 4 MARS DE 12 h À 22 h
JEU. 5 MARS DE 12 h À 22 h
VEN. 6 MARS DE 12 h À 22 h
SAM. 7 MARS DE 12 h À 22 h
DIM. 8 MARS DE 11 h À 18 h
PRIX D'ENTRÉE :
• Enfants de moins de 12 ans : gratuit
• Étudiant(e)s, âge d'or, associations : 6$
• Entrée générale : 7$
• Groupe de 20 et plus : 4,28$ (sur réservation : 877-1001)

Diminution à Québec et au Saguenay-Lac-St-Jean

Plus de meurtres à travers le pays

OTTAWA (PC) — Une recrudescence des meurtres dans plusieurs grandes villes ontariennes a contribué à faire grimper le taux d'homicide de 14 % l'an dernier au pays, a révélé hier Statistique Canada.

En tout, 762 meurtres ont été commis en 1991, portant le taux d'homicide canadien à 2,82 par tranche de 100 000 personnes. L'année précédente, on avait enregistré 656 meurtres, soit un taux de 2,47 par groupe de 100 000 personnes.

Le taux de 1991 est d'environ 11 % supérieur à la moyenne de la dernière décennie.

Montréal, où plus de gens ont été assassinés que dans toute autre ville au pays, a connu 109 homicides, quatre de plus qu'en 1990. La métropole partage avec Sudbury le douteux honneur d'être la capitale de l'homicide au pays, selon le mode de calcul employé.

Proportionnellement à sa population, Sudbury a eu plus de meurtres : sept homicides y équivalent à un taux de 4,65 par 100 000 de population. Montréal, avec ses 109 meurtres pour une population de 3,1 millions, atteint le taux de 3,5 %000.

À Québec, le taux d'homicide par tranche de 100 000 personnes a reculé. Il était de 1,90, pour 12 meurtres commis en 1991, contre 15 l'année précédente.

Il y a eu baisse également à Chicoutimi-Jonquière, qui a eu un taux de 0,63 (1 meurtre contre 6 en 1990). À Sherbrooke, le nombre de meurtres est resté identique (2), pour un taux de 1,48, et à Trois-Rivières, le taux a été de 2,28 (3 meurtres, contre 1 en 1990).

Dans l'ensemble de la province, le taux a été de 2,63 % par 100 000 habitants, avec 180 meurtres, soit un de moins qu'en 1990.

Si on compare les différentes provinces, c'est la Colombie-Britannique qui a enregistré le taux d'homicide le plus élevé, soit 4,11 par 100 000 de population.

Mais c'est en Ontario, dans les grandes villes, qu'on a assisté aux augmentations les plus marquées : Toronto a eu 103 meurtres, soit 31 de plus qu'en 1990, Ottawa 19, six de plus que l'année précédente, alors que Hamilton, Kitchener et Oshawa ont toutes connu une augmentation.

Source: Statistique Canada PC / LE SOLEIL

Gérard D. Levesque visite New York

Hydro et le Québec emprunteront 25 % de moins en 1992

Le gouvernement du Québec et sa société d'État, Hydro-Québec, diminueront d'environ 25 % leur programme d'emprunt au cours de l'année 1992-93.

LE SOLEIL

De passage à New York hier, à l'occasion d'une tournée éclair des cercles financiers américains, le ministre des Finances du Québec, M. Gérard D. Levesque, a souligné que le gouvernement et Hydro-Québec ne répéteront pas en 1992-93 le « record » établi l'an dernier alors que pas moins de 11 milliards de dollars furent empruntés sur les marchés nord-américains, européens et asiatiques.

Prenant la parole devant les membres de la Fixed Income Analysts Society hier midi, le ministre des Finances a expliqué que le Québec a pu profiter de « marchés particulièrement profitables » en 1991 pour se prévaloir d'options de remboursement par anticipation sur plusieurs emprunts.

De son côté, Hydro-Québec a bénéficié du contexte favorable pour devancer son programme d'emprunt pour 1992.

« Compte tenu des objectifs budgétaires et de l'avance prise par Hydro-Québec, l'année 1992-93 devrait présenter une diminution substantielle du programme d'emprunt de l'ordre de 25% », a livré M. Levesque dans un discours traçant le portrait de l'état de l'économie québécoise.

Ce n'est qu'à la toute fin de son exposé que le bras droit du premier ministre Robert Bourassa a fait allusion à l'épineux dossier constitutionnel devant son auditoire new yorkais.

Se faisant rassurant, il a déclaré que « l'agenda du Québec est résolument un agenda d'affaires et que l'évolution constitutionnelle canadien ne devrait pas changer la position relative de plus en plus enviable du Québec dans l'ensemble canadien ».

Religion de l'efficacité

M. Levesque a expliqué que la situation économique et financière du Québec depuis le début des années '90 a été « affectée » par la récession économique. Les conséquences de la politique de la Banque du Canada ont été sévères pour l'économie du Québec.

Outre la récession, il a aussi pointé la « quasi-stagnation des transferts fédéraux résultant des coupures répétées du gouvernement fédéral ». Il a signalé que les transferts d'Ottawa ne représenteront plus que 18 % des revenus budgétaires du Québec en 1993-94 alors que, dix plus tôt, la proportion était de 28,4 %.

Le ministre a également souligné que la dette du Québec était « relativement élevée ». « Les paiements d'intérêts sont importants, soit plus de six milliards de dollars en 1991-92. En fait, 17 % des revenus budgétaires doit être consacré au service de la dette ».

M. Lévesque a identifié trois avenues de solution pour redresser la situation : chercher à avoir un fardeau fiscal toujours plus compétitif, ne pas recourir à de l'endettement non relié à des investissements et restreindre les dépenses.

Il reconnaît d'ailleurs que le contrôle des finances publiques sera le « principal enjeu de la prochaine saison budgétaire ».

« Il ne s'agit pas d'une mince tâche que de diminuer la croissance des dépenses dans un contexte où certains besoins s'accentuent, comme dans le domaine de la santé, tandis que d'autres se développent, pour ne nommer que l'environnement ».

UN VOYAGE DOUBLE PAR JOUR PENDANT 63 JOURS

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE !

Abonnez-vous : 647-3333

P350-LE-401

DIS-MOI CE QUE TU CHERCHES...

"1000$ qui me tombent du ciel!"

À COUPER LE SOUFFLE!
1 000 $ PAR JOUR À GAGNER
EN CERTIFICATS-CADEAUX

Du 2 au 21 mars 1992

Un tirage chaque jour!
***18 000$** en tout à gagner!!!*

Du 2 au 21 mars, à 16 h 30, il y aura un tirage de 1000$ en certificats-cadeaux de Place Laurier. Les bulletins de participation ne sont pas cumulatifs d'une journée à l'autre. Participez chaque jour et multipliez vos chances de gagner!

En tout 18 personnes auront la possibilité de gagner chacun 1000$ en certificats-cadeaux de Place Laurier.

Règlements officiels disponibles au Comptoir des renseignements de Place Laurier, 2e étage. Un litige quant à la conduite de ce concours et l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

C'est facile! C'est payant!

Lors d'un achat dans une des boutiques de Place Laurier, vous recevrez automatiquement un bulletin de participation. Remplissez le bulletin en répondant correctement à la question *« Y a-t-il 250 ou 350 boutiques à Place Laurier? »* Puis déposez votre bulletin dans l'un des 6 barils-pyramides situés dans le Centre commercial ou dans le grand baril près du Comptoir des renseignements au 2e étage.

La Baie, Sears, Sports Experts, Toys R Us, Wise, Zellers et 350 boutiques et restaurants dont la Halte Bouffe au 3e étage.

PLACE LAURIER
PLACE AUX IDÉES ILLIMITÉES

BOUTIQUE JarJour
DIVISION DIAL TEXTILE LTÉE

4 DERNIERS JOURS

TISSUS EUROPÉENS
"Collection designers"
Quatre saisons 92-93

ARRIVÉS

POUR UNE SEULE FOIS...
- Nouvelle collection "DIAL"
- Collection d'importation "JARJOUR"

10% DE RABAIS

10 JOURS D'ANNIVERSAIRE
Vogue / Butterick
50% avec un achat de 20$ et plus de tissu "mode" Du 26 février au 7 mars
(Limite 1 patron par client)
* Designers couturier(ière)s disponibles

2 MAGASINS AUX STYLES DIFFÉRENTS

BOUTIQUE JARJOUR "haut de gamme"
■ 1177, route de l'Église, Sainte-Foy, 658-4422
"COLLECTION DIAL" style "mode"
■ 568, boul. Hamel, Québec, 529-1726 de biais avec le centre François-Charon

* Coupe de foam sur mesure (Hamel seulement)

Dans l'industrie du bois ouvré et du verre plat

Une association patronale réclame l'abolition des décrets

Pour que chaque employeur puisse négocier directement avec le syndicat présent dans son usine et selon la réalité de chacune des régions, l'Association des industries de portes et fenêtres du Québec réclame l'abolition des décrets fixant les conditions de travail dans l'industrie du bois ouvré et du verre plat.

LE SOLEIL

Selon le président et le directeur général de l'Association, MM. Jean-Louis Bonneville et Jean Tremblay, les deux décrets freinent l'expansion des entreprises et constituent un carcan qui nuit à la compétitivité des entreprises québécoises, dont certaines ont installé une partie de leurs opérations en Ontario ou aux États-Unis pour maintenir leur part de marché.

Autre irritant soulevé par l'Association : les salaires fixés par le décret du verre plat sont de 30 % supérieurs à ceux du décret du bois ouvré. Une situation aberrante, selon M. Tremblay, puisque dans une usine, les salariés qui travaillent le bois doivent être payés 11 $ l'heure et ceux qui coupent la vitre, 14 $ l'heure.

À ceux qui croient que l'abolition des décrets entraînerait un mouvement à la baisse des salaires, M. Bonneville tente de se faire rassurant en affirmant que les employeurs ne pourraient pas du jour au lendemain déchirer les conventions collectives. Durant la conférence de presse, les dirigeants ont cependant mentionné qu'il était aberrant qu'un petit entrepreneur de la Gaspésie ait à payer le même taux de salaire que celui d'un gros fabricant de l'Estrie ou de la région de Québec. « Dans notre industrie, il n'y a pas de ligues mineures, il n'y a que la ligue majeure », déplore M. Tremblay.

Hier, aucun représentant syndical de l'industrie du bois ouvré n'était présent pour appuyer la démarche de l'Association des industries de portes et fenêtres du Québec. En février, l'Association de l'industrie du verre plat et du fenêtrage du Québec et le Syndicat des vitriers et travailleurs du verre plat avaient également tenu une conférence de presse, mais eux, pour réclamer le maintien du décret. L'Association présidée par M. Bonneville a toutefois obtenu l'appui de l'Association des manufacturiers du Québec et de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

Les deux associations patronales tentent depuis des mois de gagner à leur cause respective le ministre du Travail, M. Normand Cherry. Aujourd'hui , les deux groupes devaient revoir à nouveau le ministre, mais la rencontre a été annulée.

Le député de Rousseau, Robert Therrien, aurait exigé un pot-de-vin de 500 000 $

HULL (PC) — Un député aurait exigé de l'homme d'affaires Raymond Lacroix un pot-de-vin de 500 000 $, au nom du ministère de l'Environnement, pour l'émission d'un certificat de conformité pour un site d'enfouissement projeté à Notre-Dame de Bonsecours, dans l'Outaouais, a soutenu un témoin hier, au palais de justice de Hull.

C'est le député provincial de Rousseau, Robert Therrien, qui aurait fait cette demande à M. Lacroix au cours d'une rencontre qui aurait eu lieu à l'hôtel Hilton de Québec. M. Lacroix et sa secrétaire voulaient alors obtenir des explications sur les délais entourant l'émission du certificat de conformité.

Ces révélations ont été faites en cour supérieure par la secrétaire de M. Lacroix, Mme Jacynthe Lacoste, qui a assisté à la rencontre du député Therrien et de M. Lacroix à l'hôtel où avait en même temps lieu un cocktail du Parti libéral provincial.

« J'ai été estomaquée par cette demande d'apport financier », a indiqué Mme Lacoste, qui témoignait dans le cadre d'une requête en mandamus présentée par le groupe Ray Lacroix qui veut forcer le MENVIQ à lui délivrer son certificat de conformité sous prétexte que toutes les conditions exigées par la loi sont rencontrées par le promoteur.

Le député Therrien, qui a aussi été convoqué comme témoin dans cette cause, a nié ces allégations à l'extérieur de la salle d'audience.

« C'est faux, c'est complètement faux, C'est lui qui a plutôt offert de l'argent », a-t-il déclaré.

Selon le témoin, le député aurait précisé que le site d'enfouissement projeté avait une valeur de 5 millions $ et « qu'habituellement 10 %, c'est la demande qui est faite pour ces certificats ».

M. Therrien aurait de plus déclaré à ses interlocuteurs que le ministre Paradis avait « de très très bons avocats qui ne laissaient aucune trace », alléguant même que le ministre était partenaire dans un site d'enfouissement de matériaux secs à St-Amable « mais que personne n'était au courant ».

UN VOYAGE DOUBLE PAR JOUR PENDANT 63 JOURS
LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE !
Abonnez-vous : 647-3333

CONDOMINIUMS
Le Manoir Manrèse
phase III
Pour les retraités et les préretraités. Investir au Manoir Manrèse est une décision d'avenir, un placement rentable.
Cette construction de qualité supérieure offre toute une gamme de services qui vous assurent sécurité et confort :
• Dépanneur, salon de coiffure
• Piscine intérieure
• Salle à manger
• Sur demande service d'appel et d'infirmière 24 heures par jour
• etc.
Information : contactez Mme Lise Arsenault au 683-6438.
La splendeur des Laurentides.
Le prestige du Parc des Braves.
Studios 3 1/2 et 4 1/2 présentement disponibles pour location dans les phases I et II.
OCCUPATION IMMÉDIATE
3 1/2 et 4 1/2 prix à partir de
83 000 $
700, av. Murray Québec (418) 683-6438

TOUTE LA MARCHANDISE
25 % DE RABAIS
Le style convoité à des prix que vous adorerez! Toute notre collection mode est en solde pendant 2 jours seulement.
Les vendredi et samedi 6 et 7 mars.
D'Allaird's
Le Mail Centre-Ville • Centre commercial Place Ste-Foy • Les Galeries de la Capitale • Place Fleur de Lys • Place du Royaume, Chicoutimi • Le Carrefour Rimouski, Rimouski

*3.6% 36 MOIS
*4.8% 48 MOIS
*6.% 60 MOIS
OU RABAIS DE 1 000$
Spécial année bissextile 3 jours seulement
*DISPONIBLES SUR ACCORD
2000, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy
Le concessionnaire le plus près de vous
Ste-Foy Lallier 687-2525

90 JOURS SANS INTÉRÊTS
NE PAYEZ PAS AVANT LE 4 JUIN 1992
À L'ACHAT D'UN MEUBLE DE 250$ OU PLUS SUR LES MEUBLES SÉLECTIONNÉS À CET EFFET
Les articles en solde final ne sont pas inclus dans cette promotion.
Sujet à l'approbation du crédit
Zip INTERNATIONAL
Quebec angle boul. Hamel/Henri IV (418) 871 22 21
Lévis, St-David 4447, boul. De-La-Rive-Sud (Rte 132) (418) 835 15 73

Établissements de santé: un candidat se plaint de magouilles électorales

Un candidat à l'élection, le 9 mars, des membres des conseils d'administration des établissements de santé, affirme être empêché de rencontrer ses électeurs. Marcel Deslauriers menace même de contester l'élection.

LE SOLEIL

Educateur au Centre jeunesse Tilly, Marcel Deslauriers brigue un des trois sièges réservés aux employés, sur le conseil d'administration unifié du CSS (centre de services sociaux) et de quatre centres d'accueil pour jeunes de la région (Centre jeunesse Tilly, l'Escale, 5e saison, le Phare). Trois autres collègues briguent les suffrages pour le même poste.

C'est vrai, admet M. Deslauriers, la direction du Mont D'Youville l'a accueilli poliment. Mais on lui a refusé l'accès à la cafétéria, à l'heure du midi, l'invitant plutôt à rencontrer les employés aux heures des pauses café, dans le local réservé à cet effet. Un petit discours de cinq minutes, combiné à une période de questions, et le tour était joué pour rencontrer le maximum d'électeurs, a vainement expliqué M. Deslauriers à la direction du Mont D'Youville.

« J'étais debout comme un piquet, j'avais l'impression d'attendre un autobus... qui ne passait pas souvent », dit Marcel Deslauriers, déçu d'avoir passé quatre heures au Mont D'Youville, pour rencontrer une vingtaine seulement des 235 employés de l'établissement.

Julien Tremblay, responsable des élections au Mont D'Youville, estime légitime sa décision de limiter l'accès des candidats pour l'élection du 9 mars. « On ne peut pas se permettre que tout le monde se promène partout dans l'établissement. Deslauriers a été traité comme les autres », dit-il.

Marcel Deslauriers a en outre l'impression qu'on ne veut pas de lui, sur ce conseil d'administration « parce que je suis dérangeant », dit-il. Après le 9 mars, il a l'intention de contester l'élection « parce qu'on a pas accès au peuple ». Et s'il est élu? « Je continuerai de véhiculer combien anti-démocratiques sont ces élections », répond-il.

Le 9 mars, des élections auront lieu dans tous les établissements de santé et de services sociaux du Québec. La formation des conseils d'administration est la première étape de la réforme de la santé prévue par la loi 120. Outre les postes ouverts aux employés, chaque conseil d'administration prévoit quatre places pour des représentants du public.

■ Sans nouvelle de Berkowitz

BOGOTA (PC) — On est toujours sans nouvelle, depuis le 19 janvier dernier, du Canadien Stephen Gordon Berkowitz, perdu dans la jungle dite de Darien, qui est infestée de serpents venimeux et de moustiques porteurs de malaria et de dengue et sillonnée d'escadrons de la mort paramilitaires et de trafiquants de drogue. Dans une entrevue depuis Panama, M. Irving Bennett, qui a été engagé par les parents pour essayer de retrouver leur fils de 31 ans, a exprimé peu d'espoir de le voir un jour vivant. « J'aimerais bien qu'il le soit, a-t-il dit, mais c'est très peu probable, étant donné la longueur de temps de sa disparition. » M. Bennett a établi que M. Berkowitz s'est engagé dans le sentier de 53 kilomètres qui conduit de Panama jusqu'en Colombie. Il a franchi la frontière et est demeuré une journée ou deux dans une région du parc national colombien appelée Katios. Il s'est dirigé par la suite vers le village de Villao, « où il n'est jamais parvenu », a déclaré le gérant du parc, M. Francisco Geraldo.

Science vivante

Kevin Stelmaschuck, de Calgary, et ses jeunes confrères de classe apprennent tout ce qu'il faut savoir sur les pythons birmans de leur professeur, Alfred von Hollen, qui se déplace avec son « zoo mobile ».

500 000 $ pour la souveraineté du Québec

MONTRÉAL — Le Parti québécois investira un peu plus d'un demi-million $ dans sa campagne de promotion de la souveraineté sous le thème « Pour s'enrichir d'un pays ».

LE SOLEIL

Réunis hier soir, dans un hôtel du centre-ville de Montréal, un peu plus de 800 militants ont assisté au lancement de cette campagne de promotion de la souveraineté en même temps qu'à celui de la campagne de financement du parti.

La campagne de promotion est centrée sur une brochure sur papier glacée, imprimée à quelque 500 000 exemplaires et qui s'efforce de répondre aux principales questions économiques reliées à la souveraineté, du paiement des pensions de vieillesse au niveau de vie des Québécois.

Celle-ci sera appuyée d'une campagne publicitaire dans les médias électroniques et écrits et déjà certaines régions du Québec — à Hull notamment — ont vu apparaître les panneaux publicitaires le long des routes.

Les mêmes instruments publicitaires serviront de support à la campagne de financement du parti. Le président de la campagne de financement, le député Guy Chevrette, se réjouissait hier de constater que la pré-campagne de financement avait largement dépassé son objectif de 700 000$. Un peu plus de 1 million$ ont été recueillis dans cette première étape d'une campagne de financement qui vise les 2,7 millions $.

NE PAYEZ PAS DE T.P.S. LES 5, 6 ET 7 MARS À L'ACHAT DE PNEUS RADIAUX TOURISME ET POUR CAMIONNETTE

25 % DE RABAIS
RADIAL TOUTES SAISONS DE PREMIER CHOIX INVICTA GS
BANDE BLANCHE TRÈS ÉTROITE À PARTIR DE 84,75 $ P165/80R13

RADIAL TOUTES SAISONS CEINTURÉ D'ACIER S4S
39,95 $ P155/80R13

Dimension, flanc blanc	Bas prix courant
P155/80R13	39,95 $
P185/75R14	52,95 $
P195/75R14	53,95 $
P205/75R14	61,95 $
P205/75R15	62,95 $
P215/75R15	64,95 $
P225/75R15	69,95 $

25 % DE RABAIS
RADIAL TOUTES SAISONS HAUTE PERFORMANCE DE PREMIER CHOIX EAGLE GA
LETTRES NOIRES DENTÉES À PARTIR DE 100,50 $ P185/70R13

Prix de solde en vigueur jusqu'au 14 mars.
Téléphonez-nous pour les prix des dimensions non représentées.
PAS DE ZIGONAGE
AUCUN ACOMPTE • AUCUN INTÉRÊT • 4 VERSEMENTS MENSUELS MODIQUES*
*Pour les pneus et les services automobiles de plus de 250,00 $. Versement calculé d'après un programme de financement différé à l'usage de la carte VISA, MasterCard, American Express ou en Route. En exclusivité chez les détaillants Goodyear participants. Rendez vous chez votre détaillant Goodyear pour tous les détails.
GOODYEAR SERVICE AUTOMOBILE GARANTI

CENTRE DE SERVICE AUTO GARANTI GOODYEAR

QUÉBEC 1220, boul. Charest Ouest 681-4646
5701, boul. Les Galeries 622-4191
2600, boul. Montmorency 666-8900
STE-FOY 3115, boul. Hochelaga 653-0841
LÉVIS 155, Route du Président Kennedy 833-3282
LES SAULES 3755, boul. Wilfrid Hamel 871-6740
CHARLESBOURG 8550, boul. Cloutier 627-0040
MONTMAGNY 145, boul. Tache Ouest 248-7270
THETFORD MINES 515, boul. Smith 338-5163
OUVERTURE BIENTÔT BEAUPORT 639, rue Clemenceau 661-1212
CENTRE COMMERCIAL GOODYEAR DUBERGER 1900, Léon Harmel 683-2521
DÉTAILLANTS INDEPENDANT VILLE VANIER Autopneu RQM 385, rue Lavoie 683-1010
Desharnais Service Pneus 710, boul. Charest Ouest 681-6041

DIRECTEMENT SUR L'INTRACOASTAL ACHETEZ LA FLORIDE!
53 UNITÉS 22 QUAIS

POMPANO BEACH
CONDOMINIUM DE 1 200 PI². 2 CHAMBRES, 2 SALLES DE BAINS, BALCON 6 x 16 SUR L'EAU. SITE UNIQUE COIN ATLANTIC BOULEVARD. PLAGE À 2 PAS DU PROJET. OFFERT AUX CANADIENS FRANÇAIS.
FILM VIDÉO DISPONIBLE
Florida First
98, av. Laurier Ouest, Montréal
Montreal: 274-5165 Région: 1-800-465-8332
Floride: 1-800-447-1033

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: 06769876
Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688
Plus de 3 000 points offerts cette semaine dans LE SOLEIL
CLUB Multi-points

2 PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES, VERRES ET MONTURES, POUR LE PRIX D'UNE.

CHOIX DE PLUS DE 3 000 MONTURES PARMI LES PLUS GRANDES MARQUES EXCLUSIVES.
EXAMENS DE LA VUE SUR PLACE PAR DES OPTOMÉTRISTES. NOUS ACCEPTONS ÉGALEMENT LES PRESCRIPTIONS DE L'EXTÉRIEUR.
LA PLUS IMPORTANTE ENSEIGNE QUÉBÉCOISE DE L'OPTIQUE
La T.P.S. ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription.
LUNETTERIE NEW LOOK
QUÉBEC Place Fleur de Lys 529-2141
SAINTE-FOY Place de la Cité 654-1492
LÉVIS 95, Route Kennedy 833-1131
CHICOUTIMI Place du Royaume 696-0844
RIMOUSKI La Grande Place 724-0505
ÉGALEMENT À: MONTRÉAL, LAVAL, POINTE-CLAIRE, GREENFIELD PARK, ROSEMONT, VICTORIAVILLE, SHERBROOKE, TROIS-RIVIÈRES, DRUMMONDVILLE, ST-HYACINTHE, GATINEAU, ST-JÉRÔME, ALMA

182 GEO-METRO en inventaire Ça, c'est un beau choix!
AVIS Voyez la plus incroyable vente de l'histoire automobile
PRIX D'AUBAINE RABAIS TRÈS INTÉRESSANTS

Unité 20578
• Boîte manuelle 5 vitesses
• Moteur à injection
• Servofrein
• Dégivreur arrière
• Deux rétroviseurs extérieurs
• Essuie-glace arrière
* Préparation et rabais GM inclus Transport et taxes en sus Rabais étudiant inclus
UN PETIT BIJOU À UN PRIX SURPRENANT!
6 995 $*
Service de nuit Mécaniciens d'expérience en devoir jusqu'à 3 h du matin
PROGRAMME GM POUR ÉTUDIANTS Remise de 750$ si admissibles
MARLIN Chevrolet Oldsmobile inc Geo
c'est grandement accueillant!
2145, boul. Charest Ouest, Québec 688-1212

LE MONDE

Begin dans un état critique

L'état de santé de l'ancien premier ministre israélien, M. Menahem Begin, âgé de 78 ans, était « stationnaire, mais critique » hier après son hospitalisation au service de réanimation de l'hopital Ichilov de Tel-Aviv. M. Begin a été terrassé par une crise cardiaque. Il est arrivé hier matin en ambulance à l'hôpital dans un état comateux et éprouvait des difficultés respiratoires. Les médecins ont d'abord cru qu'il avait été victime d'une attaque cérébrale. Né en Pologne, le chef historique de la droite israélienne, souffre depuis des années de problèmes cardiaques. Ayant mené sa formation à la victoire en 1977, il s'était retiré de la vie politique en septembre 1983 à la suite de la guerre du Liban. Il vivait depuis en reclus. Son fils, Benny, est candidat du Likoud aux législatives de juin prochain.

Plan palestinien de gouvernement rejeté par Israël

WASHINGTON (AFP, Reuter) — Les Palestiniens ont proposé hier un projet détaillé de gouvernement autonome dans les territoires occupés réclamant, pour la première fois, des élections avant la fin septembre, ce qui a été immédiatement rejeté par les Israéliens.

Ce document, qualifié « d'historique » par le porte-parole palestinien, Mme Hanane Ashraoui, prévoit la tenue d'élections en Cisjordanie, dans la bande de Gaza et à Jérusalem-Est pour la nomination d'une assemblée de 180 membres.

Cette proposition a été repoussée par les négociateurs israéliens, auxquels elle a été soumise 24 heures avant la fin des pourparlers bilatéraux, qui ont débuté lundi 24 février à Washington.

Un des chefs de délégations israéliennes, M. Yossef Ben Aharon, a jugé la présentation de ce document « futile et inopportune », puisqu'il vise selon lui à « établir un État palestinien ». Il a cependant indiqué qu'Israël répondrait « point par point » aujourd'hui à ce projet.

M. Ben Aharon a évoqué la possibilité d'élections mais uniquement dans le cadre des propositions israéliennes d'arrangements intérimaires contenues dans le document de travail présenté aux Palestiniens lundi dernier.

Ce document, rejeté par les Palestiniens, prévoit de déléguer certains pouvoirs administratifs à la population de Cisjordanie et de la bande de Gaza, mais ne mentionne pas comment les responsables seraient choisis.

Le projet palestinien prévoit l'élection d'une assemblée de 180 membres « avant le 29 septembre prochain, soit un mois avant le premier anniversaire du début du processus de paix israélo-arabe, en octobre 1991 à Madrid », a déclaré Mme Ashraoui.

Selon ce projet, « le gouvernement autonome palestinien doit entrer en fonctions au plus tard le 29 octobre », a-t-elle ajouté. D'après le premier projet palestinien présenté en janvier, ce gouvernement serait désigné par l'assemblée, mais le porte-parole n'est pas revenu sur ce point.

« Des mesures pratiques, comme un retrait israélien de certaines régions à forte densité démographique et la levée de la censure, doivent, en outre, être prises avant le 31 juillet », a indiqué Mme Ashraoui, en estimant que des élections ne pouvaient avoir lieu « sous l'occupation ».

Le chef de la délégation palestinienne, M. Haidar Abdel Chafei, a précisé que les élections devaient se tenir à Jérusalem-Est comme en Cisjordanie et à Gaza.

Même lorsqu'il a envisagé des élections pour les Palestiniens, en 1989, le gouvernement israélien a toujours refusé que les habitants de Jérusalem-Est y participent. Il a même exigé que les habitants de cette partie arabe de la ville, annexée de fait en 1967, ne soient pas représentés aux négociations de paix.

Les discussions bilatérales, qui concernent Israéliens, Palestiniens, Syriens, Jordaniens et Libanais, n'ont guère enregistré de progrès depuis leur commencement en novembre.

La Syrie a exhorté hier États-Unis et Russie, parrains des pourparlers, à jouer un rôle plus efficace et actif pour débloquer l'impasse actuelle.

MAINTENANT

ROUTE JEAN-GAUVIN : CAP-ROUGE, ST-AUGUSTIN SECTEUR LES SOURCES ET CHAMPIGNY DE STE-FOY

LA NATURE EN VILLE — le JARDIN MOBILE

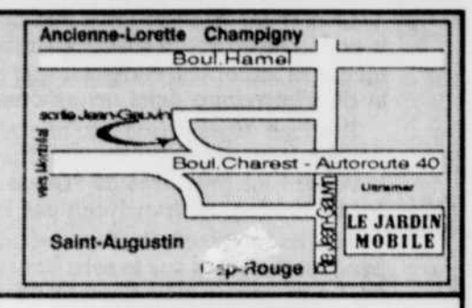

CHOU-FLEUR
Produit de la Californie, grosseur # 12
1.37$ chacun

BROCOLI
Produit de la Californie, grosseur # 14
97¢ chacun

PATATES 10 LIVRES
Produit du Québec
1.47$ sac de 10 livres

CHAMPIGNONS
Blancs, frais, Ontario
97¢ chopine

ASPERGES FRAÎCHES
Produit des États-Unis, pré-emballées
1.77$ livre

AVOCAT HASS
Grosseurs # 18 à 20
77¢ chacun

CAROTTES 5 LIVRES
Produit du Québec
1.47$ cello 5 livres

CONCOMBRE ANGLAIS
Produit des États-Unis, grosseur # 12
1.27$ chacun

PIMENTS VERTS
Produit des États-Unis, pré-emballés
1.87$ livre

POIRES BARTLETT
Produit du Chili
97¢ livre

ORANGES "MINEOLA"
Produit des États-Unis
77¢ livre

PAMPLEMOUSSES BLANCS
Produit de la Floride. grosseur # 56, pré-emballés
4/97¢

MELON MIEL
Produit des États-Unis
1.57$ chacun

PÊCHES / PRUNEAUX NECTARINES
Produit du Chili
97¢ livre

RAISINS ROUGES
Produit du Chili, sans pépins
1.37$ livre

FÈVES VERTES
Produit des États-Unis, pré-emballées
1.47$ livre

LAITUE BOSTON, ROMAINE, FRISÉE
Produit des États-Unis, grosseur # 24
77¢ chacune

ZUCCHINI
Produit des États-Unis, pré-emballés
87¢ livre

ÉPINARDS FRAIS
Produit des États-Unis
97¢ paquet

CHOUX DE BRUXELLES
Produit des États-Unis
97¢ chopine

ÉCHALOTES
Produit des États-Unis
2/77¢

Spéciaux en vigueur jusqu'au dimanche 8 mars inclusivement — **Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.**

LE JARDIN MOBILE

DU LUNDI AU VENDREDI de 9 h à 21 h; le samedi, de 9 h à 17 h, le dimanche, de 10 h à 18 h

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bastien 842-3084
ORSAINVILLE 1047, boul. du Jardin 627-0344
SAINTE-FOY 3440, de la Parade 657-7717
NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ormière 842-0909
LÉVIS 51, route Kennedy 835-5526
BEAUPORT 344, Seigneuriale 661-7997
1re AVENUE 4145, 1re Avenue 622-2291
SAINTE-FOY 1198, Jean-Gauvin 872-7473

FLORIDE

West Palm Beach

64 900$ U.S.

(À près de 50% de la valeur originale)

2 chambres, 2 salles de bains, plus de 1100 pieds carrés incluant terrasse privée et 3 appareils ménagers, etc.

Situé sur le bord de Clear Lake à seulement 1 mille de l'intracostal et à 2 milles des magnifiques plages de Palm Beach; à l'est de la 95 et à seulement 2 milles au nord du nouvel aéroport de Palm Beach. Ce magnifique projet ultrasécuritaire de 96 condominiums est à distance de marche d'un golf, d'un des plus grands centres commerciaux du sud de la Floride (ouvert 7 jours/semaine), du nouvel auditorium de Palm Beach et du camp d'entraînement des Expos.

LAKE PLACE CONDOMINIUM
Aussi tennis, pavillon, salle d'exercice

FINANCEMENT 80% à 5,75%

1-800-874-6801

Souper anniversaire GRATUIT !

Venez célébrer un anniversaire de naissance au KYOTO durant le mois de MARS, en groupe de quatre personnes ou plus, nous offrirons le repas GRATUIT à la personne dont c'est l'anniversaire. Ce délicieux repas comprend :
* steak surlonge et poulet hibachi ou
* steak surlonge et crevettes hibachi
Le tout accompagné de la soupe, de la salade, hors-d'oeuvre de crevettes, légumes orientaux, de riz et de thé.

Kyoto LA MAISON DU STEAK SPECTACULAIRE

560, GRANDE ALLÉE EST (face au Concorde)
529-6141

* Taxes, pourboires, boissons alcoolisées en sus. Preuve d'identité exigée comme preuve d'anniversaire en mars. Offre valide jusqu'au 31 mars.

431 79277

POUR RÉSERVER VOTRE COIN DE PLEIN AIR, COMPOSEZ NOTRE **NOUVEAU NUMÉRO!**

Pour préparer votre prochaine excursion de pêche, de chasse ou de plein air dans les parcs et les réserves fauniques du Québec, il vous suffit de réserver en composant l'un des nouveaux numéros du Service des réservations du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

1 418 890-MLCP
1 800 665-MLCP

Loisir, Chasse et Pêche Québec

Québec

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration: PIERRE DES MARAIS II
Président et Éditeur: ROBERT NORMAND
Éditeur adjoint et rédacteur en chef et directeur de l'éditorial: J.-JACQUES SAMSON
Directeur de l'information: DENIS ANGERS
Vice-président exécutif: DENIS CLICHE

Fédéralisme dominateur

Robert Bourassa a commis une petite phrase assassine, hier, sur le « fédéralisme dominateur » qui ressort du rapport Beaudoin-Dobbie, un fédéralisme inacceptable pour son parti comme pour le Québec.

Sans rompre les ponts, car le premier ministre demeure fédéraliste bon teint, il s'est vivement inquiété, dans sa réaction d'hier au document des députés et sénateurs canadiens, de l'urgence d'agir dans un échéancier très serré.

Le premier ministre émet également des objections à la notion nouvelle du développement et de l'épanouissement des minorités, craignant que le fédéral essaye par là de s'introduire dans les affaires québécoises.

Il donne aussi préavis qu'une réforme du Sénat qui donnerait un droit de veto à la Chambre haute, comme le veulent les provinces de l'Ouest et le Parti libéral de Jean Chrétien, ne franchirait pas la rampe au Québec.

Les exégètes se farciront d'analyses sémantiques pendant des jours sur le sens des propos de M. Bourassa. Le message, mou dans sa forme, conciliant sur le ton, laisse pourtant peu de place aux équivoques: si Brian Mulroney sort de sa besace une proposition de la même farine, à la mi-avril, le Québec lui dira non.

Ceux qui attendaient un grand discours de chef d'État comme au lendemain de l'échec de l'entente du lac Meech seront déçus de la performance d'hier. Le premier ministre a effleuré la plupart des sujets controversés, refusé de se commettre fermement sur ce qu'il attendait vraiment d'Ottawa.

Cette stratégie de négociation a le don d'énerver ses interlocuteurs. Comment le Canada anglais acceptera-t-il que le Québec envoie deux émissaires non politiques participer aux rencontres constitutionnelles et annonce son intention de discuter en coulisses avec les autres premiers ministres, sans crier au coup fourré ?

M. Bourassa joue avec le feu. Il louvoie toujours entre des libéraux nationalistes, qui signalent clairement leur refus de plier face à des propositions irrecevables, et une aile fédéraliste prête à tout ou presque au nom de l'unité canadienne.

Mais à force d'attendre que le cours des choses rende les choix incontournables, le premier ministre risque de perdre la maîtrise des événements. S'il contrôle le calendrier grâce à l'échéance référendaire du 26 octobre, il a nettement perdu celui du contenu.

Le lent glissement d'une « ronde Québec » en une « ronde Canada » a assorti le débat constitutionnel de considérations totalement étrangères aux demandes québécoises.

Le contexte actuel, même malgré l'absence de M. Bourassa à leurs rencontres, incite les autres chefs de gouvernement à troquer leurs besoins contre ceux du Québec, sans tenir compte du fait que la crise est née d'un double rejet politique, en 1982 et en 1990.

Ce que le premier ministre a oublié de dire clairement, hier, c'est que le Canada joue son existence même sur la satisfaction des demandes québécoises. Ni Terre-Neuve, ni la Colombie-Britannique, ni l'Alberta ne menacent de briser le pays si le Sénat n'est pas réformé, par exemple.

Le Québec, par contre, ne vivra pas longtemps sous un régime de fédéralisme dominateur tel que proposé par le rapport Beaudoin-Dobbie. Le ministre Gil Rémillard a beau dire que son gouvernement ne bluffe pas, son chef tient un langage qui peut inciter les Canadiens à penser différemment. Il y a là un net danger.

RAYMOND GIROUX

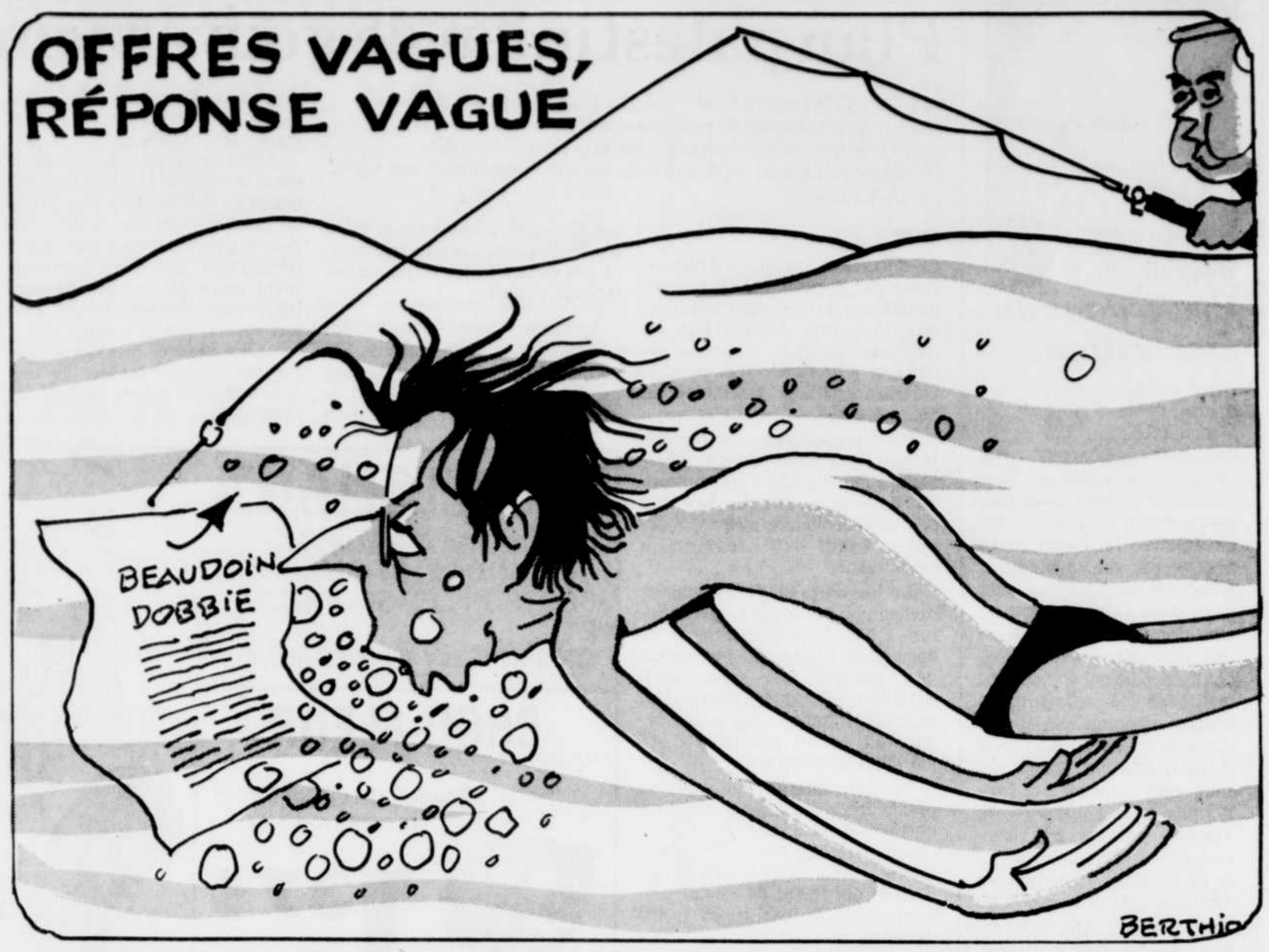

Bloc-notes

Eaux troubles

Nul ne se préoccupe des questions d'eau et d'égouts tant qu'aucun problème ne se pose pour s'approvisionner d'une eau de qualité qui arrive au robinet à volonté et dont on dispose sans chercher à savoir comment.

Ces jours-ci, des contribuables de la municipalité de Lac-Beauport découvrent une réalité qui risque de coûter cher à plusieurs.

Comme d'autres municipalités qui se sont développées au fil des années, Lac-Beauport n'a pas de système municipal d'aqueduc et d'égouts. Si 80 % des maisons possèdent un puits artésien, les autres sont branchées sur des réseaux privés comme ceux du Manoir Saint-Castin, de la Rivière-Jaune, du Chemin du village ou du Hameau, et les eaux usées vont dans des fosses septiques.

Quand tout va bien, personne ne s'inquiète. Mais les autorités municipales savent que ça ne durera pas éternellement et cherchent à rationaliser ce système. Elles envisagent de municipaliser les réseaux privés, en sachant qu'il faudra éventuellement reconstruire ou repartir à zéro.

Il y a deux ans, Pierre Paradis, le ministre de l'Environnement, se rendait sur place annoncer qu'il aiderait la municipalité à solutionner son problème. Mais tourner le robinet des subventions semble bien compliqué.

Rien n'est encore réglé et les contribuables découvrent que la faillite du Manoir transforme en grosse affaire, un simple bris de tuyau survenu il y a dix jours. Construit sans plan ni permis à la fin des années 1940, le réseau du Manoir devra probablement être entièrement refait ; mais on ne sait même plus qui en est responsable aujourd'hui.

Un autre problème de responsabilité civique se pose à Saint-Pierre de l'île d'Orléans où les égouts collectifs d'un développement résidentiel, se déversent dans la nature, causent nuisance et menacent la santé publique sans que personne ne veuille assumer la charge d'y trouver un remède et surtout, de payer la facture.

Où sont donc les beaux parleurs de l'Environnement, promoteurs d'un milieu de vie sain, devant l'urgence de gestes concrets et de décisions rapides ? Qui donc est responsable de garantir la sécurité publique ?

Le prix que payent les contribuables pour leurs institutions leur donne droit non seulement aux lois et factures mais surtout à des mesures efficaces et services adéquats.

MARTINE R.-CORRIVAULT

Votre opinion

Soif de justice

(Lettre à Gilles Joyal, gérant, section Lévis, d'Hydro-Québec, en réponse à votre lettre au sujet du crédit de 300 $)

Avant le 31 janvier 1992, nous avons pu protester contre la décision prise par Hydro-Québec de remettre à ses bons clients d'Akwasasne la somme de 300 $.

Dès le 3 février 1992, vous nous avez envoyé une longue lettre de deux pages, « un vrai exercice de patinage », où, en bout de ligne, vous nous appreniez que, pendant 18 mois, en 1984 et 1985, il n'y a pas eu de relevés de compteurs à Akwasasne.

L'Hydro est un bon employeur ; comment se fait-il qu'il n'y a pas eu de préposés aux compteurs dans tout un village ? Là, je ne comprends plus rien ; si les Blancs craignaient de rentrer sur la « réserve », peut-être un bon payeur du village n'aurait-il pas été capable de gagner sa vie en assumant la tâche de relever les compteurs ? Nul doute que votre puissant employeur a dû épuiser toutes les avenues pour trouver une solution à ce manque à gagner sur une partie de son territoire.

La conclusion à tout ceci, c'est que les bons payeurs continuent de payer et les mauvais payeurs génèrent toutes sortes de dépenses qui n'ont rien à voir avec la lumière et la chaleur, perte considérable de temps et de salaires pour tables rondes, pow wows, invocations au grand Manitou, réunions, assemblées, meetings, séances d'étude, colloques dans la longue maison, etc. en vue de recouvrer les sommes dues.

M. Joyal, les pauvres autochtones continuent de protester contre le traitement cruel que vous leur infligez de les obliger à payer leur facture d'électricité. Moi, comme pauvre veuve, je soustairai 25 $ de chaque facture de l'Hydro, jusqu'à extinction du montant de 300 $.

J'ai soif de justice.

Pauline Bernier
Montmagny

Je retourne à Cuba !

(En réponse au point de vue de M. Alier Marrero)

Contrairement à ce que vous préconisiez, dans votre article du 4 janvier où vous demandiez aux Québécois de boycotter l'idéologie cubaine en refusant de dépenser leur budget de vacances dans ce pays, moi je retourne à Cuba. Au moment de la parution de votre article, j'étais sur mon départ, et j'ai pu constater sur place le résultat du blocus américain.

Une fois de plus, c'est le peuple qui écope ! Des gens honnêtes qui travaillent d'arrache coeur depuis 30 ans pour se bâtir une société juste, beaucoup plus juste que la nôtre à plusieurs points de vue, hors de l'emprise du dieu argent.

Qu'est-ce qui se passe présentement à Cuba ? Sous les menaces des richissimes dirigeants américains qui n'ont pu assouvir leur désir de vengeance depuis leur extradition de Cuba au lendemain de la révolution, le monde capitaliste refuse de vendre l'énergie et les équipements nécessaires au bon fonctionnement de cette société technologiquement avancée.

Le résultat : des usines qui ferment, le transport et la machinerie agricole immobilisés par manque de carburant, si bien que les Cubains doivent retourner au travail manuel, à semer et récolter à la pioche pour nourrir une population de plus de 12 millions d'êtres humains qui ne méritent pas ce traitement.

Nous, les capitalistes, nous nous faisons bonne conscience de ces politiques au nom de la liberté. Et pourtant des exemples de notre bel idéologie inondent nos bulletins d'information à chaque jour : le Salvador, où l'on tue les enfants pauvres d'une balle dans la tête en pleine rue ; la Barbade, où une population, hommes, femmes, vieillards ou enfants, travaille pieds nus dans les plantations de cannes à sucre qui couvrent la presque totalité de l'île au profit des multinationales.

À Cuba c'est différent, l'argent dépensé par les touristes retourne au peuple sous forme de soins médicaux et dentaires gratuits et parmi les meilleurs au monde, de garderies, de plein emploi, de logement, de nourriture et d'instruction gratuite, incluant l'université.

Jean Robillard
Lac-St-Charles

Des emplois, oui !

Le 7 février 1992, LE SOLEIL et tout au moins une station de radio de Québec ont maladroitement traité de l'avenir des jeunes diplômés des techniques de la santé : aucune permanence offerte dans la région ; pas de poste en diététique ; 90 % de placement, faut-il y croire ?

Voilà pour l'essentiel de la couverture médiatique du Salon de l'emploi pour techniciens de la santé, région de Québec du 6 février, organisé par les responsables des services de placement des cégeps de la région. On a vu la participation, au cégep de Sainte-Foy, d'une trentaine d'employeurs, de mille finissants, d'étudiants, de professeurs, d'intervenants de huit techniques des cégeps de Sainte-Foy, Lévis-Lauzon, François-Xavier-Garneau et Limoilou.

Tout cela dans un contexte de conférences, de stands d'exposition, de promotion, d'échanges d'informations et surtout d'entrevues de sélection. Des centaines d'emplois ont été offerts : vous lisez bien des centaines.

L'activité a été si intense qu'un très grand nombre d'entrevues, par manque de locaux au cégep de Sainte-Foy, ont même dû avoir lieu dans divers hôtels de Sainte-Foy, la journée même, en soirée et le lendemain.

Aucune permanence dans la région ! Cela est vrai, connu et a toujours été ainsi. Le salon a donc tout mis en oeuvre pour développer l'intérêt des finissants à la mobilité géographique grâce à de l'animation et à la présence d'employeurs de l'extérieur. Et ça a marché.

Pas d'emploi en diététique ? C'est faux. Pas d'emploi en diététique dans les hôpitaux, c'est vrai et c'est alors que les finissants de diététique ont été intégrés au salon de l'emploi dans le seul but de susciter une promotion auprès d'un nouveau marché potentiel, sans plus.

90 % de placement en technique de la santé n'a pas à être remis en question. Cette donnée résulte d'une compilation des réponses de 80 % des finissants lors d'enquêtes-questionnaires réalisées à chaque année, six mois après la fin des cours. Les réponses ne sont pas interprétées mais compilées.

Bref, le Salon de l'emploi n'était pas « la » solution, mais bien un moyen nouveau, un outil efficace, une étape pour certains. Bravo à la très grande majorité de celles et de ceux qui a su s'en servir et qui en a fait un grand succès.

Pierre Pichette, Service d'emploi cégep de Sainte-Foy, pour le Comité organisateur du Salon de l'emploi

L'enjeu

Les propositions constitutionnelles d'Ottawa sont vouées à l'échec parce qu'elles ignorent totalement une réalité dans le coeur des Québécois, celle de la souveraineté de leur coin de patrie, le Québec. Ce sentiment rend donc caduque et irrecevable l'actualisation du concept de société distincte de Meech.

Le premier ministre Mulroney a visiblement fait fausse route. Il pourrait cependant se reprendre s'il se faisait à l'idée que la démarche souverainiste du Québec est irréversible et de là composait avec elle au lieu de la combattre. Il lui suffirait d'enchâsser unilatéralement, à la manière du gouvernement Trudeau, à défaut d'un consensus, le droit de toute province ou région du pays à l'autodétermination doublé du privilège inaliénable de faire partie à part entière du nouvel ensemble canadien qui en résulterait.

Quant au premier ministre Bourassa, il court tout droit vers la défaite électorale s'il essaie de faire avaler aux Québécois un Meech réchauffé. S'il ne met pas en pratique le langage qu'il a tenu au lendemain de l'échec des dernières discussions constitutionnelles, qu'il laisse sa place à d'autres, de l'aile souverainiste du parti, dont l'option est celle de l'avenir puisque privilégiée par les jeunes libéraux dont l'influence est prédominante et avant-gardiste au sein du PLQ.

S'il veut conserver le pouvoir, le PLQ doit opter pour la souveraineté du Québec à l'intérieur d'un ensemble canadien auquel il appartient de plein droit. Dans ce sens, le gouvernement Bourassa doit faire des contre-propositions aux présentes offres du gouvernement central. Cela lui fournirait du même coup matière pour un référendum sur la souveraineté, le cas échéant.

Ce type de souveraineté qui se réaliserait sans rupture d'avec le reste du Canada diffère de celle du Parti québécois. Moins risquée, elle rallierait rapidement la majorité des Québécois.

Rodrigue Leblanc
Joly

Sans comparaison

(Lettre à Mme Myriam Bédard de Neufchâtel, médaillée à Albertville, France)

Chère championne olympique qui parcourez le « Canada », pourquoi avoir trouvé le temps de comparer votre condition à celle des assistés sociaux sur les ondes de CHRC le 25 février dernier ?

Je ne vous comprends pas et j'ai de la sympathie pour vous. Souhaitons qu'un jour vous daigniez regarder la réalité à l'état brut ! La misère et la faim sévissent au Québec et je trouve fort déplaisant de vous entendre vous plaindre de vos « honoraires » sur le dos des gens les plus vulnérables de la société.

Quant on a la santé d'avoir accompli ce que vous avez accompli, pourquoi lancer de tels attaques aux miséreux ?

Je vous demande des excuses au nom de tout ceux et celles qui sont trop démunis ou malades pour se défendre face à de telles calomnies, trop souvent répétées.

Raymond Gariépy
Québec

La parole à l'élève

En ces temps difficiles, beaucoup de personnes s'étonnent du taux élevé de décrocheurs au secondaire. Pourtant il n'y a rien de surprenant là-dedans, c'est fort compréhensible. Étant cégépien et ayant passé par là, je sais de quoi je parle.

Les enseignants et responsables de l'éducation manipulent les élèves à leur gré, comme des pions sur un jeu. On leur impose un tas de programmes tout simplement inutiles ! Par exemple, la grande majorité des élèves ignore qui est le premier ministre du Canada, mais sait sur quel trou de la flûte se trouve le do. Il y a comme quelque chose d'illogique... Jamais les élèves ne sont écoutés, jamais ils peuvent donner leur avis.

Ceux qui en ont assez décrochent. Pourtant, si on donnait droit de parole aux étudiants, il me semble que ça irait mieux. Il y a un flagrant manque de communication entre les élèves et la direction.

Simon Bourget
Pintendre

En Bref

■ Buchanan continue à gêner Bush

WASHINGTON (AFP) — Le président George Bush, côté républicain, a remporté hier les élections primaires de Georgie, du Maryland et du Colorado, mais son rival Pat Buchanan a continué à marquer des points, surtout en Georgie où, pour les démocrates, Bill Clinton a gagné sa première victoire des primaires. Pour les primaires de Georgie, avec les résultats de 79% des bureaux de vote, George Bush était crédité de 62% des voix et Pat Buchanan de 38%. Sur 42% des bureaux de vote, le président sortant a obtenu 70% dans le Maryland contre 30% à Pat Buchanan. Dans le Colorado, les résultats de 17% des bureaux ont accordé à George Bush 68% et à Pat Buchanan 29%.

■ Explosion dans une mine turque

ANKARA (AFP) — Treize personnes ont été tuées et 52 autres blessées dont 8 grièvement hier soir par une explosion de grisou dans une mine de charbon près de Kozlu, province de Zonguldak, à 270 km au nord-est d'Ankara, selon un premier bilan, rapporte l'agence turque Anatolie. L'explosion s'est produite lorsque plus de 200 ouvriers travaillaient à 425 à 485 mètres au-dessous de la terre.

■ La Libye mise sur La Haye

BRUXELLES (Reuter) — La Libye a décidé de porter l'affaire Lockerbie devant la Cour de justice internationale de La Haye, rapportait hier l'agence Belga, citant l'agence arabe BIP. Les États-Unis et la Grande-Bretagne, soutenus par une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, réclament que leur soient remis deux agents libyens soupçonnés d'avoir commis l'attentat contre un Boeing de la PanAm en 1988 au-dessus du village écossais de Lockerbie, qui fit 270 morts.

■ Quatre heures sur la vie de Gorbi

MOSCOU (Reuter) — L'ex-président soviétique Mikhaïl Gorbatchev, devenu éditorialiste de presse, est revenu au premier plan, hier à Moscou, 200 personnalités étant invitées à l'ouverture de son centre de recherches internationales. Par ailleurs, Gorbatchev a accepté de raconter sa vie à une société britannique indépendante de production télévisuelle, a annoncé hier Directors International. Le tournage d'un documentaire de quatre heures estimé à quatre millions de dollars débutera cet été, sans doute sur les bords de la mer Noire et sera diffusé en 1993.

■ Sommet Bush-Eltsine en juin

WASHINGTON (AFP) — Le président George Bush a annoncé hier qu'il recevra à Washington le président russe Boris Eltsine les 16 et 17 juin prochains pour un sommet consacré notamment au désarmement nucléaire et aux réformes dans l'ex URSS. Cette rencontre, le premier sommet officiel entre les deux hommes, constituera une « excellente opportunité pour la poursuite de la rencontre historique du 1er février dernier à Camp David », a déclaré M. Bush.

■ Un rappel de la bombe atomique

HARTSVILLE (AFP) — Le sénateur Ernest Hollings, démocrate de Caroline du Sud, a suggéré que les États-Unis rappellent aux Japonais l'existence de la bombe atomique pour les convaincre que les travailleurs américains ne sont pas des fainéants. « Vous devriez dessiner un nuage en forme de champignon et inscrire en dessous: Fabriqué aux États-Unis par des Américains paresseux et illettrés ». Ce terme de fainénants avait été utilisé en janvier par le Speaker de la Diète japonaise Yoshio Sakurauchi. Un porte-parole du sénateur américain a dit plus tard que la déclaration de M. Hollings n'était qu'une plaisanterie...

PA

Des quintuplées ont cinq ans

Samantha, Bevin, Shannon, Ben et Meredith Helms faisaient front commun sur leur tricyle, lundi, pour célébrer leur cinquième anniversaire de naissance à Peoria, dans l'État américain de l'Illinois.

Les Azéris se vengent des Arméniens

MOSCOU (AFP, Reuter) — Six personnes ont été tuées dans l'attaque hier contre un hélicoptère militaire MI-26 de la Communauté des États Indépendants (CEI) qui transportait des femmes et des enfants arméniens, a annoncé l'agence Itar-TASS citant l'état-major général des forces armées de la CEI.

L'Arménie a accusé l'Azerbaïdjan d'avoir abattu l'appareil. Les 31 autres personnes à bord de l'appareil, dont cinq membres d'équipage, sont vivantes. Certains, toutefois, sont blessés, a ajouté l'agence.

Un porte-parole de la représentation arménienne à Moscou, Félix Mamikonian, avait assuré auparavant qu'une trentaine de personnes avaient trouvé la mort dans cette attaque.

Selon Itar-TASS, citant Vagan Chirkhanian, le conseiller du président arménien Levon Ter-Petrossian, l'appareil a été abattu à la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Il évacuait aussi des blessés du secteur de Chaoumian, au nord du Nagorny Karabakh.

Le MI-26 a tout d'abord été attaqué par un hélicoptère MI-8 d'apparence militaire, avant d'être abattu par un missile tiré depuis le sol.

Selon l'agence Interfax, l'attaque s'est produite dans la région de Kelbadjar, située entre le Nagorny Karabakh et l'Arménie.

Le Nagorny Karabakh est déchiré depuis quatre ans par un conflit entre Arméniens et Azerbaïdjanais.

Le commandant-en-chef des forces armées de la CEI, le maréchal Evgueni Chapochnikov, avait annoncé vendredi dernier que les troupes de la Communauté, en l'occurrence le 366-ème régiment de la CEI, stationné à Stepanakert, le chef-lieu du Nagorny Karabakh, allaient quitter la région.

Miliciens et civils arméniens ont interrompu l'évacuation, des tirs sporadiques s'étant soldés par la mort d'un sergent. Le régiment de parachutistes de la CEI, qui attend le repli dans la ville azerbaïdjanaise d'Agdam entrera au Nagorny Karabakh si les Arméniens ne laisse pas partir ce régiment.

Collision de trains: 27 morts

MOSCOU (Reuter, AFP) — Une collision entre deux trains a fait au moins 27 morts et une quarantaine de blessés hier à l'ouest de Moscou, d'après les déclarations de témoins.

L'accident s'est produit en début de journée entre l'express Moscou-Riga, qui aurait brûlé un feu rouge, et un train de marchandises, près de Nelidovo à quelque 300 km à l'ouest de la capitale russe. Il a provoqué un incendie qui a fait rage pendant cinq heures avant d'être circonscrit.

La radio lettonne, qui cite des sauveteurs russes, précise que 26 corps ont été retrouvés sur les lieux de l'accident près de la ville de Nelidovo. Une autre victime a succombé à ses blessures à l'hôpital.

Le vice-président russe Alexandre Routskoï a présenté ses condoléances aux familles des victimes et leur a promis l'aide du gouvernement.

Jusqu'au 7 mars

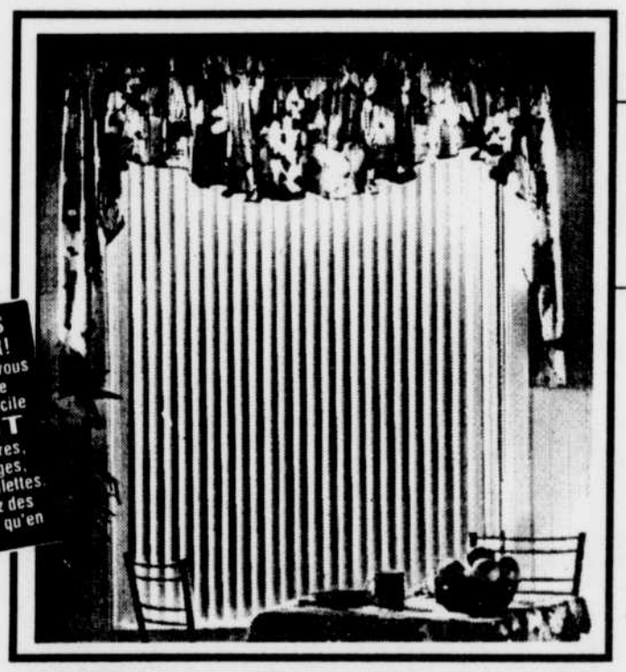

BESOIN D'IDÉES POUR DÉCORER! BouClair Décoration vous offre un service de consultation à domicile GRATUIT Tout pour des stores, draperies, voilages, couvre-lits et douillettes. De plus, profitez des mêmes spéciaux qu'en magasin

Tissu décoratif VOGUE -33 1/3

Stores verticaux BouClair prêts en 48 heures. -20%

PETIT BUDGET?
PROFITEZ DE NOS
GROS RABAIS!

UN CHOIX EN DRAPERIE ET TISSUS DÉCORATIFS COMME NUL PART AILLEURS!

DE QUOI VOUS CRÉÉR UN DÉCOR UNIQUE À PRIX AVANTAGEUX!
Sur un vaste choix de dentelles,de voilages et sur des milliers de mètres de tissus décoratifs et à recouvrement. Unis ou à motifs floraux traditionnels ou gestuels, modernes, paisley, à tendance impressionniste, tachetés et pour enfants. Assortissez-les avec couvre-lit, housse de couette, rideaux et même cantonnière. VALEUR ALLANT JUSQU'À 70$! BouClair vous les offre à prix imbattable!
Prix courant jusqu'à: 30,99$m. Prix spécial à partir de: 4.99 m.
Jusqu'à 60%

STORES VERTICAUX SUR MESURE DE BOUCLAIR
DU SUR MESURE ÉCONOMIQUE! Idéal pour décorer vos fenêtres à bas prix! En P.V.C. 2 pouces et 3 1/2 pouces. Unis et à rayures contrastantes et gaufrés. Grand choix de couleurs: lilas, ivoire, blanc... Prêt en 48 heures!
20%

GRAND CHOIX DE DOUILLETTES
DOUILLETTES MODE À PRIX FOU! Douillettes en percale, en chintz et polycoton. Unis ou à motifs floraux, géométriques et contemporains. Du choix et du beau! Prix courant jusqu'à: 219.99$
Prix spécial à partir de 23.99 Douillette simple

STORES HORIZONTAUX MICRO
AUBAINE CHOC SUR KIRSCH Lamelles micro de 1/2 pouce. En P.V.C.Choix de couleurs unies. Achetez-en un, recevez les deux autres GRATUITEMENT!* *Vous payez le montant le plus élevé!
STORES MICRO 3 pour 1

STORES PLISSÉS DE DRACO
DU LOOK À PETIT PRIX! Plissés HORIZONTAUX de très belle qualité.Vient en 6 couleurs mode tel: lilas, ivoire, menthe, blanc, pêche et bleu acier. Grand choix de grandeurs. Disponibles en magasin.
Prix courant jusqu'à: 66,99$ Prix spécial à partir de: 19,99$
ACHAT SPÉCIAL 25%

Jusqu'au 7 mars

VENTE PRINTANIERE

JUSQU'À 25% Je couds tout petit et vive les économies!

NYLON SPECTRA 150 cm. 100% nylon Uni et imprimé. Prix courant pour imprimé: 14.99 le mètre

COTON DONNA 115 cm. 100% coton. Motifs négatifs/positifs, pastilles, rayures et mélange de pois et de fleurs.En marine, noir et fuschia selon le motif. Parfait pour des coordonnées à contraste optique! Prix courant: 10.99$ m. Prix spécial: 8,24$m. NOUVEAU 25%

Tous les patrons BUTTERICK 3 pour le prix 1

COTONNADE MIMOSA 115 cm. Motifs pour enfants. Prix spécial: 4.49 le mètre Prix courant: 5.99$m.

COTON DANUBE 150 cm.100% coton Motifs plage, bigarrés à couleurs vives! Prix spécial: 7.99 le mètre Prix courant: 9.99$m.

SPÉCIAL MODE
Des milliers de mètres de tissus variés à prix fou! Tissus unis et à motifs floraux, bigarrés, rayés et autres. Prix courant: 4,99$m. Prix spécial: 3,74$m.
25%

COLLECTION CARRIERES
150 cm. Infroissable.Motifs vichy, pied de poule, à losanges et Prince de Galles. Parfait pour vos ensembles de ville. Chic et facile d'entretient. Prix courant: 13,99 m. Prix spécial: 11,19$m. NOUVEAU 20%

ACCESSOIRES DE COUTURE
- Tous les boutons et appliqués
- Toutes les fermetures ÉCLAIR
- Tous les fils KOBAN
- Tous les rubans
1/3

CHALLIS MARION
115 cm. 100% rayonne. Motifs floraux de grosseurs variées, vichy, vichy à fleurs, damiers, pois, harlequin et bigarrés. Tissu très souple! Prix courant: 9.99$ m. Prix spécial: 7,99$m. NOUVEAU 20%

TOILE TROPICALE
150 cm. 65 pol. 35% viscose. Couleurs vives tel fuschia, vert ,mauve, bleu royal, rouge et couleurs de base. Toile infroissable. Parfait pour costumes! Prix courant: 10.99$ Prix spécial: 8,79$m. NOUVEAU 20%

PERMA PRESS
115 cm. 65% pol. 35% coton.Vaste choix de couleurs vives et de base. Prix courant: 4,79$m. Prix spécial: 2.99 le mètre

Ouvert le mercredi jusqu'à 21 heures sauf Galeries de la Capitale.
Ouverture prochaine à Place Laurier.

La maison BouClair

Vanier 365 Soumande Tél:681-0644
Ste-Foy 2975 boul. Laurier Tél: 653-6780
La Capitale 5401 boul. des Galeries Tél: 628-8760
Lévis 95 route Kennedy Tél: 833-4210
St-Romuald 990 de la Concorde Tél: 839-0806
Neufchâtel 4100 boul. de l'Auvergne Tél: 843-9330
Beauport 3315 du Carrefour Tél: 661-1345

DÉFILÉ DE MODE
SIMON CHANG
Présentation de la collection Printemps 92
le VENDREDI 6 MARS à 12 h 30
à la boutique Simon Chang
2e étage, chez Laliberté
PRIX DE PRÉSENCE
Venez rencontrer le célèbre couturier Simon Chang lors de la présentation de sa collection Printemps 92 et courez la chance de gagner l'un des prix de présence suivants :
500$ en certificats-cadeaux Laliberté
3 forfaits balnéothérapie d'une valeur de 100 $ chacun, offerts par :
JANINE LEMELIN esthétique
100$ un repas-cadeau de 100 $ au restaurant Le Parmesan, offert par CITF
1 foulard Simon Chang d'une valeur de 35 $
Règlements disponibles en magasin.
PRIX DE PRÉSENCE
COUPON DE PARTICIPATION
Déposez ce coupon dans le baril de tirage avant le défilé.
Nom:
Adresse:
Tél.:
TIRAGE
Du 4 au 7 mars, en magasinant à la boutique Simon Chang, courez la chance de vous mériter :
• un repas de 100 $ au Cafe de la Paix, offert par CITF
• un forfait balneothérapie de 100 $, offert par Janine Lemelin Esthétique
• un foulard Simon Chang d'une valeur de 35 $
laliberté
MAIL CENTRE-VILLE, QUEBEC
525 • 4841